

PLEIN AIR

LE CAMPING ASSOCIATIF

et culture

N° 299 ÉTÉ 2018



12

LA VIE DE L'ASSOCIATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2018

26

ÉCHOS DES TERRAINS /
LES CAMPINGS NATURE

34

INFO MODIFICATIONS
DU RÈGLEMENT
INTÉRIEUR



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite « groupement des campeurs universitaires de France », le GCU regroupe principalement des membres de l'enseignement public, de la culture et de la recherche, sans distinction d'opinions politiques, syndicales ou philosophiques.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : 01 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr - gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Michel Lalauze
Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn
Coordination : Catherine Quijoux
Illustration couverture : Patrick Deubelbeiss
BD : Patrick Deubelbeiss et Laurence Tramaux
www.patrickdeubelbeiss.com
Conception et réalisation graphiques :
Christian Scheibling
Impression : Imprimerie Vincent

Dépôt légal : 2^e trimestre 2018 - ISSN n° 1776-6877
Ce numéro a été tiré à 25 000 exemplaires
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :
Albert Taste (1937-1957)
Maurice Fusibet (1957-1968)
Jacques Beck (1968-1986)
Hubert Roverc'h (1986-2000)
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur :
Jean-Louis Chevalier

Vice-président d'honneur :
Maurice Paire

Membre d'honneur :
Pierre Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin
Vice-présidents : Didier Bonnaire, Alain Cosme

Secrétaire général : Michel Tendron

Trésorier : Dominique Birman

Autres membres du bureau :
Jean Brisson, Michel Lalauze, Pascal Richy

Membres :
Christian Boulounaud, Ludovic Broussaud, Alain Chartier,
Marc Cordier, Jean-Michel Elhorga, Gérard Lefebvre,
Jean-Yves Maudoigt, Jacqueline Serin-Tinon,
Nicolaas van der Toorn



SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL



4 INFOS

- Classement des terrains : « norme GCU »
- SOS photos



7 TÉMOIGNAGE

- Camper autrement
- Portrait de famille

9 SOURIRE PARTAGÉ

10 GCU ET PRÉVENTION MAIF

10 PARTENARIAT GCU - YESCAPA



11 ADMINISTRATION : COMPTE RENDU DE CA

- Conseil d'administration de mars 2018

12 LA VIE DE L'ASSOCIATION : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

16 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 / 2018

21 LE RASSEMBLEMENT CYCLOSÉNIORS

22 LA VIE DE L'ASSOCIATION : LES ANTENNES TERRITORIALES



24 ÉCHO DES TERRAINS

- Les ACS
- Les campings nature
- Les travaux



34 INFOS

- Modifications du règlement intérieur
- La trésorerie je sais faire !

37 PROMOTION DU GCU



38 LE CARNET DU GCU : LES PETITES ANNONCES

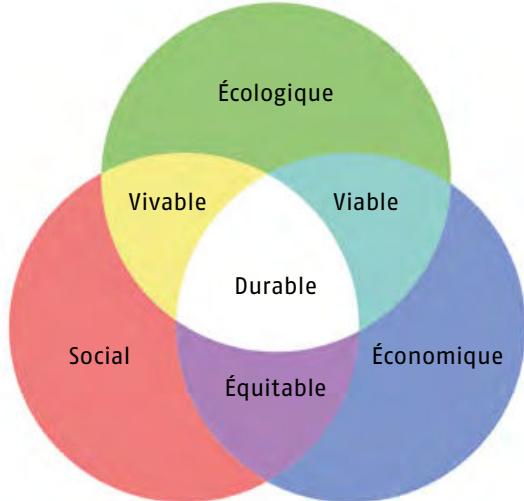


39 PHOTOS INSOLITES

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Les articles et les photos doivent parvenir au secrétariat du GCU
AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2018 POUR LA REVUE AUTOMNE 2018

ÉDITO



En évoquant le développement durable, on pense d'abord au respect de l'environnement. S'arrêter à cette seule vision de ce mouvement engagé en 1987 est cependant réducteur.

Depuis sa fondation, le GCU s'inscrit dans cette conception d'intérêt général, qui s'articule autour des pôles écologique, social et économique.

En effet, comme le rappelle la charte du développement durable du GCU, nous agissons selon quatre axes : assurer la pérennité du GCU, être acteur de l'économie sociale, contribuer activement à un environnement préservé et construire la gestion du GCU. Le conseil d'administration s'inscrit totalement dans cet engagement politique.

Nous mobilisons nos délégués de terrains pour intégrer l'entretien de notre patrimoine dans ce projet permanent. Avec eux, nous veillons à équiper nos bâtiments afin de réduire au mieux nos consommations énergétiques. Nous faisons respecter le tri des déchets en équipant nos terrains et en vous informant au mieux. Nombre de nos campings possèdent un patrimoine arboricole remarquable que nous entretenons et préserverons le plus possible, notamment des risques incendies. Sans cela, l'été dernier nous aurions mis en danger nos adhérents qui étaient sur la commune de Bormes-les-Mimosas. Le feu aurait détruit deux de nos terrains très fréquentés, Bormes La Favière et Bormes Cabasson.

Cette mobilisation ne se limite pas aux délégués. En effet, durant vos séjours sur nos terrains, vous aussi, chers adhérents, nous respectez l'environnement. La campagne de sensibilisation de l'économie de l'eau, relancée l'an dernier, a une nouvelle fois porté ses fruits grâce à vous. Nous attendons aussi de vous une attitude bienveillante et respectueuse envers chacun. Ainsi votre action s'appuie sur l'exemplarité de tous, comme le souligne la campagne « sourire partagé » dans notre revue de cette année.

L'économie sociale et solidaire renforce notre engagement. En promouvant la diversité grâce à l'ouverture à tous ceux qui respectent nos valeurs, nous permettons à plus de campeurs d'accéder aux terrains du GCU et ainsi de pouvoir partir en vacances.

Restons vigilants et agissons toujours pour réaliser un bilan positif du respect de notre charte. Elle nous guide aussi pour améliorer nos actions dans le respect du développement durable.

Cet été, lors de vos séjours, ayez l'esprit développement durable !

CLASSEMENT DES TERRAINS “NORME GCU”

L'arrêté du 11 janvier 1993 relatif au classement des terrains de camping a fixé les normes des terrains de camping 1*, 2*, 3*, 4*.

Les demandes de classements formulées par les aménageurs, propriétaires et/ou gestionnaires de terrains de camping ont été déposées dans les préfectures et la décision de classement est prise par arrêté du préfet après avis de la commission départementale de l'action touristique. Le conseil d'administration du GCU s'est appuyé sur ces normes pour les adapter à notre mode de fonctionnement basé sur la participation de nos adhérents et pour répondre à leurs souhaits. C'est ainsi que les terrains GCU respectaient les normes 2* et allaient même au-delà.

Dès les années 90 nous avons doté les terrains de 9 douches et de 8 évier lorsque les normes officielles pour 100 emplacements étaient de 6 douches et 7 évier. Nous avons aussi équipé nos terrains de lave-linge (1 pour cinquante emplacements) dès 1996 et de bornes électriques pour tous les emplacements avec une intensité de 6A. Le premier local bébés a été réalisé à Aiguebelette dès 1993.

L'arrêté du 6 juillet 2010 fixe les nouvelles normes et la nouvelle procédure de classement des terrains de camping. Ce texte est beaucoup plus complet et détaille toutes les caractéristiques des campings suivant le classement en 1, 2, 3, 4 ou 5 étoiles. La vérification et le contrôle sont assurés par des organismes agréés et non par les CDAT.

Le classement aux nouvelles normes est obligatoire pour bénéficier du taux réduit de TVA (10%).

Le classement doit être renouvelé tous les cinq ans.

C'est pour cette raison qu'en 2011 nous avons choisi de demander pour tous les terrains un classement en 1*. Nous ne voulions pas risquer d'avoir des terrains non classés qui auraient été taxés à 20%.

En 2017 il a fallu procéder à un renouvellement des classements. Les délégués de terrains et les administrateurs ont donc à nouveau dû se mobiliser : 88 terrains ont été classés en 2*, 2 autres devraient l'être en 2018 et un en 2019.

Si on regarde de plus près l'équipement de nos terrains, on peut constater qu'ils ont tous les équipements exigibles en 2* mais qu'ils sont également dotés d'équipements qui ne sont exigibles que dans les terrains 3*, 4* et 5*.

Ainsi :

- Pour les emplacements avec raccordements électriques : en 1* et 2* ils sont exigés pour 10 % des emplacements avec une intensité de 2 ampères. Au GCU nos terrains sont tous équipés et ce en 6A et même en 10A pour 33 terrains alors que cela n'est exigible qu'en... 5* ;
- Lavabos en cabine exigibles seulement à partir de 3* ;
- Salle de bains bébé avec baignoire et table à langer exigible seulement en 5* ;
- En 4* et 5* il est exigé un lave-linge pour 100 emplacements, au GCU tous les terrains sont équipés d'un lave-linge pour 50 emplacements et de plus ils sont gratuits !
- Jeu pour enfants exigible seulement en 3* ;
- Les salles de réunion ne sont exigibles qu'en 4* et 5* mais au GCU il y en a 80 pour 94 terrains ;
- Les espaces aquatiques ne sont exigibles qu'en 5*, nous en avons 10 ;
- L'accès à l'Internet n'est exigible dans un espace qu'en 3*, le wifi qu'en 5*. La presque totalité de nos terrains bénéficie du wifi ;
- Existence d'un site Internet exigible seulement à partir de 4*.

Nous dépassons donc, et de loin, les normes officielles mais il n'y a pas lieu de faire de triomphalisme, c'est la volonté des conseils d'administration successifs qui ont fait de ces spécificités la « norme GCU » pour le bien-être de tous nos adhérents.

Jean-Louis CHEVALIER – Francis SIBOIS



Du changement au sein de l'équipe du secrétariat

Recrutée au mois de septembre dernier, Sophie Castelnau ne sera restée que cinq petits mois parmi l'équipe du secrétariat du GCU. Une intégration particulièrement rapide lui avait pourtant permis d'être très tôt opérationnelle et efficace. L'association « Salon du livre et de la presse jeunesse », au sein de laquelle elle était intervenante bénévole, lui a proposé un poste dans ses compétences qui venait de se libérer et elle l'a accepté. Nous lui présentons tous nos vœux dans sa nouvelle affectation.

Afin de la remplacer, notre choix s'est porté sur Alexandre Wattiez. Doté d'une solide expérience professionnelle malgré son âge (initiateur et gestionnaire de projets Web dans plusieurs administrations, familier des techniques de création et de développement...), son profil nous a semblé correspondre à celui recherché. De plus, outre ses compétences, il présentait l'avantage de bien connaître le GCU pour y avoir campé. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

FORMATION PSC1 à Saint-Georges-de-Didonne

Les 18 et 19 juillet 2017 se sont déroulées 2 journées de formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) auxquelles ont participé 10 C.U. dont 5 campaient à Saint-Georges-de-Didonne. À l'issue de la 1^{re} journée, un exercice d'évacuation du camping a été organisé par des membres du conseil des campeurs sous le contrôle du pompier-formateur. Francis, référent sécurité tout au long du mois de juillet, a ordonné à tous les campeurs de rejoindre d'urgence le point de rassemblement. Pendant qu'il sillonnait les allées pour diffuser son annonce au porte-voix, une équipe de sécurité, arborant leurs chasubles fluo, composée de 15 membres dont quelques jeunes majeurs volontaires, visitait les emplacements et les parties communes afin de s'assurer de la bonne réception de l'information.

Le rassemblement sur le terrain de volley s'est opéré en 12 minutes à la satisfaction du pompier-formateur. Dans le même temps, le pointage des présents, effectué par la responsable, a permis de noter l'absence de 117 campeurs, restés à la plage en ce début de soirée ou partis à la découverte du pays royanais... ou de rayons de supermarchés. Aux présents, puis à l'assemblée des campeurs suivante, il a été rappelé les consignes fondamentales de sécurité et les comportements élémentaires à adopter en cas d'évacuation.

Le lendemain, les participants à cette journée de formation ont rejoint d'autres adhérents sur le terrain voisin de Meschers pour une formation au maniement des extincteurs et lances à incendie.

Les C.U. inscrits à ces journées ont reçu leurs diplômes, qui leur permettront d'assurer le rôle de référent sécurité sur tous nos terrains où c'est nécessaire.

Il reste à souhaiter que de nombreux autres adhérents participent dès l'an prochain à ces journées de formation.

Monique BAQUE



© Patrice Vinet

SOS PHOTOS *le GCU a besoin de vous !*

Nous souhaitons renouveler les photos destinées entre autres à notre guide des terrains. Vous séjournez cet été (ou cet hiver) dans un de nos terrains, n'hésitez pas à nous mailer vos meilleures photos.

Nous avons besoin de trois types de photos :

Des photos de type « paysage » :

- plans larges de nos terrains
- paysages des sites remarquables aux alentours des terrains

Des photos « humaines » :

- nos terrains représentés de façon vivante : présence de campeurs, d'enfants, d'ados, de personnes en mouvement...
- les ACS
- les activités à l'initiative du conseil des campeurs

Des photos « insolites »

Les photos doivent être de bonne qualité et peser de 1 Mo à 10 Mo.

Attention au cadrage et à la lumière ! Assurez-vous d'avoir obtenu l'autorisation de publication des personnes photographiées en gros plan.

Envoyez les photos d'origine au secrétariat du GCU : gcu.rocher@wanadoo.fr

Un grand merci à vous !



DISPENSES

Les salariés du GCU et les bénévoles qui assurent une activité culturelle ou sportive proposée par le GCU sont dispensés de service de jour.

CONSEIL DES CAMPEURS

Le conseil des campeurs veille à l'application des consignes de fonctionnement des terrains, qui ne peuvent être modifiées, même par l'assemblée des campeurs. La durée du mandat des membres élus du conseil ne peut excéder deux semaines consécutives.

ASSEMBLÉE DES CAMPEURS

L'appel aux adhérents pour faire partie du conseil des campeurs doit se faire en toute démocratie lors de l'assemblée et non en groupe constitué.

PERMANENCE

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, une permanence téléphonique sera assurée par les administrateurs à partir du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre 2018.

CARTE D'ADHÉRENT « jeune mineur rattaché »

Une nouvelle carte d'adhérent a été créée en 2018 « jeune mineur rattaché (R) ». Ainsi, vous pouvez demander cette carte GCU, dont le montant est fixé à 5,00 €, pour un neveu, cousin, voisin, enfant placé. Il suffit d'en faire la demande au secrétariat, accompagnée d'une autorisation parentale ou de responsable(s) légal (légaux) à télécharger sur notre site Internet.

ARRIVÉE SUR UN TERRAIN

Les campeurs doivent remettre leurs cartes d'adhérent à l'accueil et être enregistrés ou s'enregistrer même si le terrain est peu ou pas fréquenté. Enregistrement également obligatoire pour leurs invités. Le premier arrivant sur un terrain assure provisoirement la fonction de responsable et de trésorier.

LA CONFIANCE, LA BASE DE NOTRE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du GCU est basé sur la confiance. Tout campeur qui refuse de faire son service de jour, de régler son séjour, qui fait une fausse déclaration, doit faire l'objet d'une procédure de conflit engagée par le conseil des campeurs et transmise au secrétariat.

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Il est ouvert à tous les adhérents. Tous les renseignements pratiques sont diffusés chaque année dans les revues PAC Printemps et Été.

SELONNET :

dénonciation de la convention

La convention de mise à disposition d'emplacements à la mairie n'est pas renouvelée pour la saison 2018. Le fonctionnement habituel du GCU s'applique à nouveau sur ce terrain.



RAID DES LYCÉENS AU GCU DE TOURNEMINE-EN-PLÉRIN - CÔTES-D'ARMOR (22)

Mercredi 11 octobre 2017, le service départemental de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) des Côtes-d'Armor organisait le Raid des lycéens dans le secteur de Tournemine qui s'étend sur les communes de Pordic et Plérin.

Pour cette 8^e édition, l'épreuve a regroupé 200 lycéens venant des 15 établissements sur les 22 que compte le département. C'est une épreuve promotionnelle des sports nature pour lancer l'année. Il n'y a pas de classement, chacun va à son rythme par équipe de 2 garçons, 2 filles ou mixte. L'épreuve est constituée d'un trail, d'une course d'orientation puis d'une randonnée en canoë pour se terminer par un circuit VTT. L'aide logistique du GCU de Tournemine est déterminante pour l'installation du Parc VTT et pour la fluidité des parcours.

M. Dupart, directeur départemental de l'UNSS des Côtes-d'Armor, a tenu à souligner la qualité de l'accueil du GCU avec notamment la disponibilité de M. Méo, correspondant territorial du GCU : « Recevez comme remerciement pour votre aide les sourires radieux des lycéens costarmoricains après deux heures d'efforts ».

DUPART Jean-Michel
Directeur Service Départemental UNSS 22
Conseiller Technique auprès de Mme La Directrice Académique 22

MAISON DES SPORTS
18 rue P. de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN

<http://www.unss22.org>



CROSS AU CAMPING DE PORNICHET

Monsieur Michel Tendron,

Je tiens à vous remercier, vous ainsi que Monsieur et Madame Dubois de Pornichet, pour l'accueil que vous nous avez réservé à l'occasion de l'organisation de notre « Cross des enfants » des écoles de Pornichet qui s'est déroulé samedi 17 mars dernier. Ce cross a eu lieu sous un ciel clément à la grande joie des 150 enfants qui y ont participé.

Monsieur le Maire de Pornichet était présent et a participé à la remise des récompenses aux vainqueurs. Tous les participants ont reçu une médaille ainsi qu'un goûter offert par le club.

Situé dans un des rares cadres de verdure de la commune que nombre de parents ont même découvert, votre terrain de camping se prête vraiment à une telle manifestation.

Nous vous solliciterons certainement l'an prochain pour notre édition 2019. Encore merci.

Recevez nos sincères salutations.

Denis MANAC'H
membre du conseil
d'administration
du club « Courir ensemble
Pornichet
Côte d'Amour »



C'est dans un cadre agréable du camping du GCU que les enfants ont couru samedi, notamment les filles de 2011.
Le septième édition du cross découverte, organisé, hier, par Courir ensemble Pornichet Côte d'Amour, a réuni 150 enfants des écoles primaires de Pornichet et des environs.
« Il y a peu moins d'enfants que l'an passé », explique le président du club, Gilles Barrillot. Certains sont en Bleuets. Il y a moins d'infrastructures nécessaires à une manifestation sportive qu'au stade et le club a pu se débrouiller avec les réserves pour louer le matériel manquant. « Mais finalement, le circuit est plus agréable pour les spectateurs, plus convivial. »
Cet après-midi de découverte sportive



Un séjour réussi

Les jeunes étaient ravis de découvrir le camping GCU de Sanguinet et son fonctionnement participatif ! Merci à tous et peut-être à une prochaine fois.

Lauranne AUFFRAY
Responsable de l'Espace jeunes
44470 Mauves-sur-Loire

ACM1* de Saint-Julien-les-Villas ACM de Saint-Germain

Un séjour pas comme les autres au GCU de Mesnil-Saint-Père

Du 24 au 28 juillet 2017, quatre animateurs et vingt enfants de 6 à 8 ans ont découvert les joies du camping sur le thème du programme de télévision Koh-Lanta.

Les campeurs déjà présents nous ont très bien accueillis, s'intéressant à ce que nous mettions en place.

Le système instauré et très bien expliqué par les responsables sur le camping a permis de faire participer les enfants au respect des autres :

- nettoyer les sanitaires qui sont communs à tous les campeurs ;
- partager les emplacements et les jeux extérieurs ;
- modérer le bruit surtout le matin et le soir ;
- s'entraider lors de la vaisselle, de la lessive ou de la préparation des repas.

Les emplacements attribués étaient très agréables et calmes, offrant suffisamment de place pour vivre en collectivité durant une semaine.

De plus, le camping est situé en face du lac de la Forêt d'Orient, ce qui nous a permis de mettre en place des activités nautiques et des moments de jeux sur la plage. Bilan de notre séjour très satisfaisant, nous serions ravis de pouvoir renouveler l'expérience.

*Accueil collectif de mineur



Camper AUTREMENT

Les statistiques de 2016 sont formelles : avec 7 800 terrains offrant 710 000 emplacements aux six millions de campeurs français et deux millions en provenance de l'étranger, le parc français de ce que l'euphémisation envahissante de notre société désigne dorénavant comme « hôtellerie de plein air » est le premier d'Europe et le second au monde derrière les USA. S'il est bien un mouvement qui semble inexorable, c'est le taux d'équipement de ces campings dotés de 3, 4 et 5 étoiles dont le nombre croît chaque année, constituant dorénavant 68 % de l'ensemble des terrains. Depuis 2010, 10 % des emplacements dits « nus » ont disparu au profit d'emplacements équipés qui représentent aujourd'hui 30 % de la capacité totale d'accueil, les nuitées dans ce type d'équipement étant passées, dans le même temps, de 30 à 42 %. Résidences mobiles, tentes aménagées, chalets roulettes, bungalows climatisés sont installés en lieu et place des espaces dédiés aux caravanes et aux tentes, qui se voient réservé une portion de plus en plus congrue sur les terrains. Les vacances en plein air se conçoivent de

moins en moins sans ces spectacles, ces animations, ces restaurants, ces supérettes, ces boîtes de nuit, ces clubs pour enfants situés au cœur même des terrains, sans oublier les mini-parcs de loisirs ou aquatiques avec spas, bains bouillonnants et autres toboggans qui équipent, année en année, les terrains privés. Face à cette fabuleuse offre de confort, de loisirs et d'équipements, bien des questions se posent pour le GCU : où y trouve-t-on les attractions qui font l'attrait de tant d'autres campings ? Que font ces quelques unités de résidences mobiles et de bungalows toileés perdues au milieu des terrains ? Comment comprendre la faible proportion de piscines ? Que penser de la pauvreté d'installations de loisirs se limitant à une table de ping-pong et un bloc de jeux pour enfants par terrain ? En un mot, comme en cent : qu'attend le GCU pour se mettre au goût du jour, au risque de voir ses adhérents désérer vers des lieux plus attractifs ? Ce qui pourrait apparaître au premier abord comme un handicap pourrait bien se transformer, au fil du temps, en avantage pour le présent et en atout pour l'avenir. Car, à

sillonner ces terrains où les résidences mobiles sont disposées en rangs d'oignon bien serrés, à parcourir ces campings qui se transforment, petit à petit, en supermarchés de l'offre de loisirs et d'animation, à traverser ces hôtelleries de plein air emplis du bruit et de la fureur d'une foule en quête d'agitation permanente, on en vient à reconsiderer l'attrait du calme et de l'apaisement de ces espaces dédiés au contact avec la nature, à un mode de vie empreint d'une certaine rusticité, aux relations humaines fondées sur des plaisirs basiques. Il ne s'agit pas de tomber dans une dérive sectaire qui opposerait la pureté des origines du camping au dévoilement par trop moderne de sa version contemporaine. Il est tout aussi légitime d'aspirer au confort, à la sophistication des loisirs et aux aménagements très élaborés, que de revendiquer la frugalité d'un cadre de vie, la sobriété des équipements et la modération des activités proposées. Mais, pour que chaque famille puisse trouver ce qui lui convient le mieux, il est essentiel de maintenir et de préserver la diversité du choix. Et, de ce point de vue, le GCU n'a pas à rougir de la philosophie qu'il déploie depuis quatre-vingts ans. S'il est compréhensible que l'on soit attiré par des terrains privés infinitiment plus attractifs par certains côtés, on peut aussi s'en lasser rapidement. Il se pourrait alors que l'on assiste à un retour vers le futur que notre association symbolise, sur un registre alternatif.

JACOTRE





Portrait de FAMILLE



Les terrains du GCU regorgent de ces personnalités fortes ou discrètes que chacun trouvera, selon son propre caractère, attachantes ou irritantes, envahissantes ou effacées, dynamiques ou passives, exubérantes ou réservées. Passons-en quelques-unes en revue.

Il y a d'abord ce campeur toujours prêt à rendre service : déboucher un WC, aider à monter un auvent, participer à une tâche collective... il est toujours là pour donner un coup de main. Ce qui le met en rage ? Ce satané « mover » permettant, par une simple impulsion sur sa télécommande, de trouver la position idoine pour sa caravane qui se déplace certes toute seule, mais qui du coup met au chômage une demi-douzaine de bras et constraint à une observation passive et frustrante.

Il y a ensuite « l'homo aperitivus », toujours le verre et la chaise pliante à portée de main, confronté à une difficile programmation des apéritifs à caser, tant les midis et les soirs à venir sont déjà réservés. Son rabat-joie ? Celui qui lui répond gentiment qu'il ne se rend jamais à ce type d'invitation.

Puis, vient le camping-cariste se déplaçant au volant d'un engin de douze mètres cinquante-trois, avec tout le confort à l'intérieur (four, télévision grand écran, douche...). Ce qui lui gâche son séjour ? De ne pouvoir trouver une place suffisamment grande pour caser son véhicule.

À l'opposé, il y a cette famille pratiquant le camping itinérant à vélo, avec ses deux enfants, chacun des parents traînant une petite remorque où est empilé le strict nécessaire pour trois semaines. Sa hantise ? Ne pas réussir à faire sécher son linge qu'elle s'est précipitée à laver, à son arrivée, avant de repartir le lendemain matin. On ne saurait oublier l'inévitable râleur : tout est bon pour se plaindre et constater que décidément les valeurs du GCU ne sont plus ce qu'elles étaient. Il adore intervenir dans

les assemblées de campeurs pour dénoncer le bruit que font les jeunes qui rentrent la nuit, les papiers jetés au sol, l'état de propreté des sanitaires... Son inquiétude ? Ne rien avoir à critiquer. Mais son sens acéré de la polémique le met à l'abri d'un tel risque.

Vient encore le champion de l'humour, de la vanne et du bon mot. Un éclat de rire qui surgit d'un groupe de campeurs, l'hilarité déclenchée au moment des vaisselles, la repartie qui fait se bidonner l'assemblée ? Il est passé par là, on peut le suivre à la trace, il a encore sévi ! Son ennemi ? Le coincé qui prend tout au sérieux et ne comprend pas la plaisanterie.

Et puis, il y a le gardien du règlement : il connaît les contraintes et obligations du GCU par cœur et les applique à la lettre, remettant à leur place ceux qui s'en écartent, ne comprenant pas que l'on puisse vivre à la marge d'une règle commune garante du bon fonctionnement du groupement. Son cauchemar ? Celui qui vit ses vacances en dilettante, à la bonne franquette, s'adaptant aux circonstances. Le voilà donc, ce campeur qui prend ses aises, débordant ses affaires sur la parcelle voisine, oubliant de sortir son linge de la machine à laver à la fin de l'heure impartie, ne s'imposant pas le silence absolu après 23 h 00. Ce n'est pas la bonne volonté qui lui manque, c'est la rigueur qui est aux abonnés absents. Son persécuteur ? Le campeur psychorigide qui le guette, le toise, le stigmatise, ne tolérant aucune dérive aussi infime soit-elle.

Le bon vivant est aussi l'une des figures de nos adhérents. Il met un temps fou à aller et revenir du sanitaire : à chaque pas, il s'arrête pour saluer celui qu'il croise, discuter de la pluie et du beau temps, partager un moment fugace mais essentiel à ses yeux, car convivial. Son contraire ? C'est le taiseux, le renfermé, l'introverti. Celui-là ne se fait guère remarquer. Ses vacances, il veut les passer discrètement, sans s'afficher, ni se lier plus que cela avec ses voi-

sins. Il apprécie de vivre aux côtés des autres, mais chacun chez soi. Sa peur ? Se faire envahir, voir son territoire empiété, être importuné. Et puis, il y a le sportif qui s'adonne à la pétanque jusqu'à la tombée de la nuit, utilisant force lumière artificielle pour finir sa partie ou celui qui se lance dans des matchs spectaculaires sur le terrain de volley, l'un et l'autre attirant des spectateurs admirant leur dextérité et leurs exploits. Leur crainte ? La pluie d'orage qui vient gâcher le plaisir, contraignant à se mettre à l'abri... ou à continuer en K-way ! Faisons encore une place au « tête en l'air » qui oublie son liquide vaisselle au bloc, perd la clé de sa caravane ou rentre de la plage, en y ayant oublié ses affaires. Son inquiétude ? Ne pas arriver à retrouver ce qu'il a égaré.

Notre tableau ne serait pas complet s'il ne décrivait pas le sans-gêne qui, après son passage, ne tire pas la chasse d'eau des toilettes, laisse le lavabo plein de cheveux ou l'évier à vaisselle plein de mousse. Le fait-il par manque de respect envers autrui ou n'agit-il pas finalement en camping, comme il le fait chez lui ? Son censeur, c'est le regard sévère des autres campeurs qui osent lui faire une remarque ou, s'ils ne lui disent rien, n'en pensent pas moins. J'en oublie certainement bien d'autres. Comme, par exemple, l'auteur de ces lignes qui ferait sans doute mieux de s'occuper de ses affaires, plutôt que de croquer ainsi ses contemporains qui ne lui ont rien demandé ! Toujours est-il que tous ces tempéraments cohabitent le temps de quelques jours ou semaines de vacances. Parfois, ils s'articulent. D'autres fois, ils se confrontent. Mais, ils vivent ensemble et doivent se découvrir réciproquement pour mieux se supporter, se tolérer et s'accepter. C'est bien là la magie du camping en général et du GCU en particulier.

JACOTRE

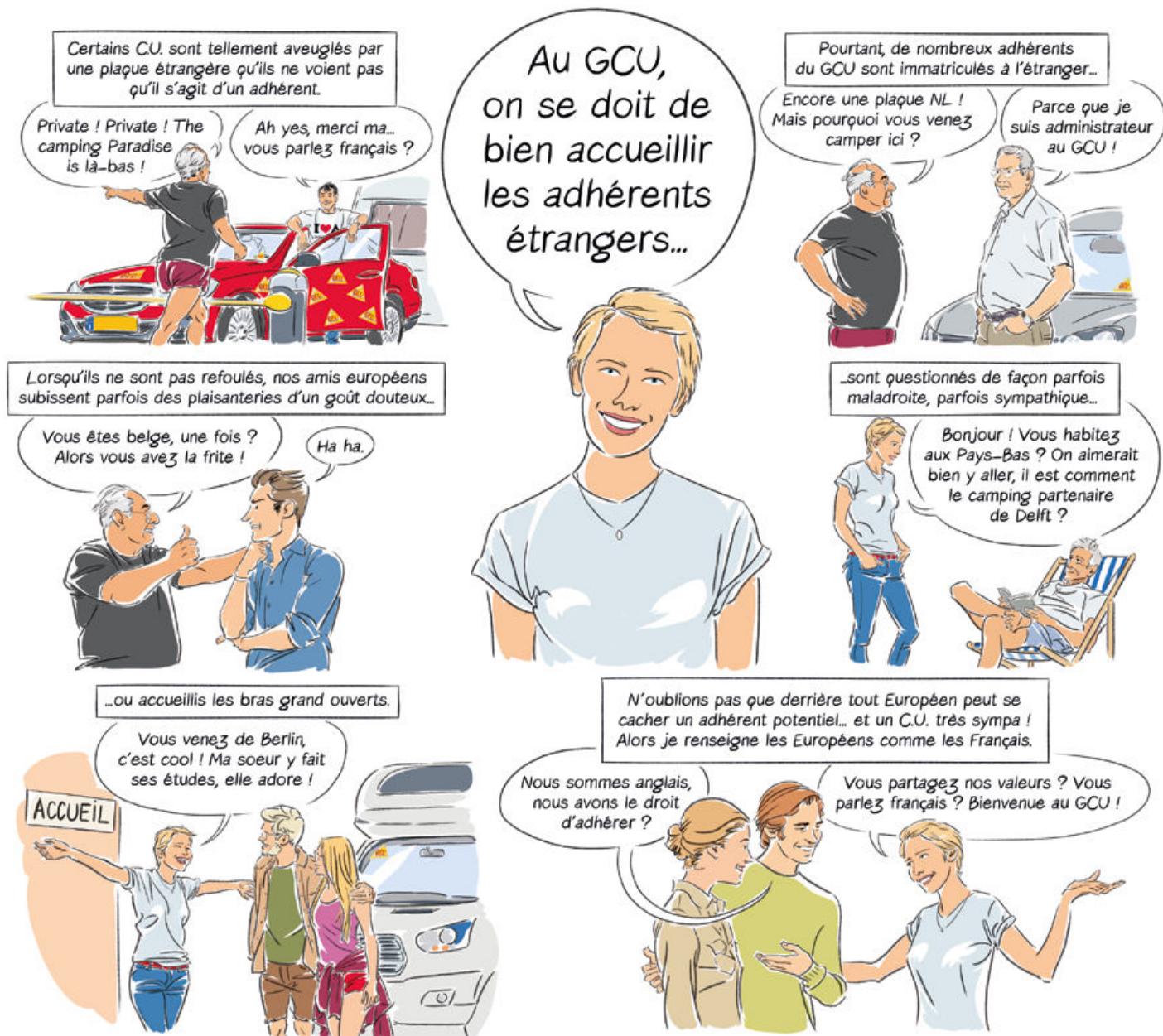
SOURIRE PARTAGÉ

NATUREL POUR CERTAINS, RAPPEL POUR D'AUTRES

Malheureusement on constate, même si c'est à la marge, mais c'est toujours trop, dans les retours d'adhérents une expérience négative ou un mal vécu sur nos terrains. L'opération « sourire partagé » est conçue pour une prise de conscience par chacun d'entre nous. Notre association s'appuie sur des valeurs humaines qui doivent nous conduire à avoir un comportement exemplaire.

AVEC NOS AMIS EUROPÉENS

Casser les préjugés. L'hostilité que certaines personnes manifestent envers nos adhérents étrangers est insupportable. Ce qui fait la richesse du GCU, c'est sa diversité. Il en va de notre responsabilité d'accueillir convenablement tout adhérent, quelle que soit sa plaque d'immatriculation, de renseigner toute personne intéressée par notre fonctionnement participatif dès lors qu'elle a des connaissances en langue française qui lui permettent d'assurer l'accueil.



Le GCU est une association qui repose entièrement sur notre bonne volonté. Si nous voulons qu'elle continue à vivre, chacun d'entre nous doit accueillir les étrangers, gentiment, et avec le sourire !



Un départ en vacances en toute sécurité

Juin. La fin de l'année scolaire approche. Comme chaque année, vous vous apprêtez à découvrir de nouveaux terrains ou à retourner dans votre camping préféré où vous allez retrouver les C.U. qui sont devenus vos amis, bref, à passer de belles vacances. La caravane ou le camping-car est prêt, il ne reste plus qu'à prendre la route. Mais attention...

La fatigue accumulée au cours d'une année, la hâte d'arriver à destination, l'énervement lié aux préparatifs, l'impatience des enfants ou des petits-enfants, les ralentissements et les bouchons... Qui n'a pas connu le stress au volant de sa voiture sur la route des vacances ? Ce stress, ajouté au flot de la circulation auquel on n'est pas forcément habitué, est facteur de risques et conduit parfois à l'accident. D'autre part, on néglige bien souvent certains détails : l'arrimage des bagages, la pression des pneus... On va un peu trop vite, on suit d'un peu trop près...



Voici quelques conseils pour que ce moment du départ en vacances, si longtemps attendu, ne se transforme pas en tragédie.

- Les pneumatiques ont un rôle prépondérant pour la sécurité sur la route. Le slogan *Pneu gonflé = Sécurité* a beau être rappelé régulièrement, les deux tiers des conducteurs ne vérifient la pression de leurs pneus que très rarement. Pourtant, un contrôle régulier, trimestriel au minimum, est nécessaire. Devant supporter des échauffements, des variations de température et de charge, un pneu mal gonflé modifie l'écrasement de la gomme sur la route et, en conséquence, le comportement du véhicule : distance de freinage, tenue de route, risques d'éclatement... De plus, des pneus mal gonflés favorisent l'augmentation de la consommation du véhicule.

- Le chargement doit se faire avec soin, son impact sur le comportement du véhicule est important. À l'intérieur du véhicule, les bagages doivent être répartis afin de ne pas le déséquilibrer. Il faut les attacher ou les fixer, tout objet, en cas de freinage d'urgence ou de choc, pouvant

devenir un projectile dangereux pour les passagers.

Des bagages arrimés sur le toit modifient l'aérodynamisme du véhicule et donc sa tenue de route. Privilégiez les coffres de toit et n'oubliez pas que toute modification de l'aérodynamisme d'un véhicule augmente fortement sa consommation de carburant !

- Bien évidemment, l'un des éléments prépondérants de votre sécurité est le conducteur du véhicule. Attention à la consommation de médicaments qui n'est jamais anodine, vérifiez les pictogrammes sur l'emballage. Ne buvez pas d'alcool avant de prendre la route, arrêtez-vous toutes les deux heures pour faire une pause, respectez les limitations de vitesse, les distances de sécurité... Mais bien sûr, tout cela, vous le savez.

Alors ne l'oubliez pas... et bonnes vacances !

PARTENARIAT GCU - YESCAPA

YESCAPA est une plateforme de location de particuliers à particuliers pour des véhicules de loisirs. YESCAPA agit en tiers de confiance et garantit une relation gagnant-gagnant entre propriétaires et locataires.

Le voyage itinérant et les vacances en plein air séduisent de plus en plus de personnes, réunies par l'envie d'explorer de nouveaux territoires, de vivre des moments uniques et de faire de belles rencontres. YESCAPA rassemble cette communauté en rendant la location entre particuliers simple et sûre.

La MAIF s'engage depuis plusieurs années pour une

société collaborative et soutient plusieurs projets et entreprises qui sont en adéquation avec ce modèle. Depuis 2016, YESCAPA et la MAIF ont des liens forts, puisque la MAIF est le principal actionnaire de cette start-up dynamique et qu'elle assure l'ensemble des locations réalisées en France. En septembre de la même année, l'entreprise a même réalisé sa deuxième levée de fonds de 3 millions d'euros auprès de MAIF Avenir. Grâce à notre partenariat, vous pouvez désormais mettre en location votre véhicule ou caravane entre adhérents GCU ou, selon vos préférences, le / la proposer à d'autres particuliers. Faites comme plus de 5000 propriétaires, créez votre annonce facilement et votre profil en quelques clics !

Vous êtes libre de définir vos conditions de location et d'accepter ou non les demandes que vous recevez.

Si vous souhaitez partir loin de votre lieu de vacances habituel, vous pourrez également profiter des camping-cars et caravanes de la communauté GCU disponibles aux quatre coins de la France dès qu'un certain nombre d'entre vous aura déposé une annonce ! En louant entre particuliers, chacun partage ses expériences et sa passion pour le voyage. Vous pourrez même trouver un véhicule au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne. N'attendez plus pour tenter l'expérience, rendez-vous sur yescapa.fr.



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARS 2018

TRÉSORERIE, BUDGET ET PLAN D'INVESTISSEMENT

L'état des comptes affiche un solde créditeur en nette différence avec le solde présenté l'an dernier à la même période.

Le plan d'investissement triennal a été mis à jour. Nous travaillons sur différents axes dont la rénovation des aménagements des terrains pour lesquels des travaux n'ont pas été faits depuis de nombreuses années. La demande d'emprunt a été revue à la baisse.

PERSONNEL SALARIÉ AU SECRÉTARIAT ET SUR NOS TERRAINS

Au secrétariat, un nouveau directeur adjoint a pris ses fonctions. Une étudiante, adhérente du GCU, a été recrutée pour renforcer l'équipe pendant l'été.

Comme chaque année, des saisonniers ont été recrutés pour gérer la trésorerie et/ou les locatifs de certains terrains. Ils ont reçu une formation à la trésorerie et à la gestion locative.

Pour les terrains les plus sensibles, des formations aux premiers secours (PSC1), à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies et à l'évacuation à destination des adhérents se poursuivent à la demande des commissions de sécurité.

TERRAINS, TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Les terrains de Mesquer, Port-Leucate et St-Maurice-d'Ardèche seront équipés en 10 A.

Outre les travaux de gros œuvres et second œuvre, côté loisirs, le plan d'investissement prévoit d'engager des installations de jeux d'enfants à Blaesheim, tables de ping-pong à St-Jean-en-Royans et Vendres-Plage, etc. Des aménagements sont aussi prévus côté locatifs (ajout et renouvellement de MH et de BT).

Les terrains sont en cours d'équipement de coffres à clé pour faciliter leur ouverture.

Cette année, les terrains qui feront l'objet d'un reclassement sont Blaesheim, Cannes, Cavalaire, Comps-sur-Artuby et St-Georges-de-Didonne.

NOUVEAUX DÉLÉGUÉS NOMMÉS, RECHERCHES EN COURS

Le GCU recherche des délégués pour les terrains de Châtillon-en-Diois, de Tournemine, de St-Jean-de-Monts et de Vendres-Plage.

Jacqueline GRANDPIERRE et Julien DUCHEMIN ont été nommés DT des terrains de Saint-Maurice-d'Ardèche et de Vias.

ACHATS, VENTES, CONVENTIONS, PARTENARIATS

À Selonnet, le GCU a dénoncé la convention avec la mairie.

Le GCU reçoit régulièrement des offres d'achat pour ses terrains. Pour de nombreux campings, ces offres sont déclinées. Parfois, il n'exclut pas la vente mais sous la seule condition de trouver un meilleur terrain en remplacement.

Un partenariat a été signé avec le camping Le Mérin à Vendays-Montalivet. Les partenariats du Val Joly et de Vensac ont quant à eux été dénoncés.

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

ACS

Au total, 32 activités seront proposées en 2018. Par rapport à 2017, trois activités disparaissent du catalogue : rencontre musicale traditionnelle, initiation à la magie et musique/chant/rythme.

Peu de mobilité parmi les activités 2018 : seuls, fidèles à leur habitude, les cyclotouristes bougeront et seront à Alboussière. Côté nouveautés, 5 activités font leur apparition : équitation à la Grande Motte, découverte de Paris à vélo à assistance électrique à Auvers-sur-Oise, atelier d'écriture à Loubejac, scrapbooking sur trois terrains de côte atlantique et activité jeux à Vias sous une forme similaire à celle de Loubejac.

Randonnée pédestre : en 2018, des lieux entièrement nouveaux, hormis la randonnée très prisée en Baie de Somme. Direction le golfe du Morbihan et la presqu'île de Quiberon avec deux périodes programmées à partir de nos terrains de Sarzeau et Saint-Pierre-Quiberon. Innovation avec une escapade en Corrèze autour de notre magnifique terrain de Neuvic. Enfin une visite-découverte du Paris médiéval et gallo-romain est au programme pour les campeurs d'Auvers-sur-Oise.

Partenariats culturels : reconduction des partenariats et deux nouveaux accords viendront prolonger 2 nouvelles ACS. Le premier a été conclu avec le centre équestre de La Grande Motte pour pratiquer l'équitation à tous moments de la saison. Le deuxième avec la découverte de Paris en VAE (vélo à assistance électrique) qui permettra aux campeurs de bénéficier d'un tarif préférentiel toute l'année.

Antennes territoriales, promotion et communication

En 2018, 93 antennes (dont 7 européennes) sont représentées par 94 correspondants territoriaux (CT).

À compter du 2^e trimestre 2018, un nouveau prestataire assurera la réalisation des outils de promotion et de communication et celle de la revue Plein Air & Culture.

Un guide des terrains papier est à l'étude. Chaque bibliothèque des terrains sera pourvue d'un exemplaire du livre de Martine Lefevre-Déotte, *Les campeurs de la République*.

Informatique, Internet

Des études sont en cours pour la refonte du site Internet. La mise à jour des logiciels de trésorerie des terrains s'automatisé. Un outil de télésurveillance a été installé sur le terrain de Fabrégas.

Réseaux

Le GCU a participé ou participera aux AG de ses partenaires : ESPER, FFCC, UNAT, UFOLEP, USEP, MAIF & Prévention MAIF et a communiqué autour de la campagne du Droit aux vacances pour tous, lancée par l'UNAT, Jeunesses au Plein Air et Solidarité Laïque.

Sécurité

Le registre de sécurité mis à jour sera diffusé sur tous les terrains ainsi que le registre "jeux". Il sera sous forme de classeur et spécifique à chaque terrain.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

*Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers adhérents,
Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire
du Groupement des Campeurs Universitaires de France, qui aura lieu*

**LE MERCREDI 22 AOÛT 2018, À 9 H 00, À LACANAU (33)
SOUS LE CHAPITEAU INSTALLÉ SUR LE TERRAIN GCU.**

Ordre du jour :

**Élection d'administrateurs ;
Modifications d'articles du règlement intérieur ;
Rapport d'activités 2017 / 2018 ;
Compte rendu financier 2017 / 2018 ;
Rapport du commissaire aux comptes ;
Réponses aux questions écrites*.**

*Les pouvoirs, pour être validés, doivent parvenir au secrétariat du GCU 15 jours
avant la date fixée pour l'assemblée générale.*

*Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers adhérents,
l'expression de nos sentiments dévoués.*

*Pour le conseil d'administration,
Claire BAZIN, présidente.*

* Les questions diverses et d'intérêt général pour l'AG de Lacanau le mercredi 22 août 2018 sont à adresser par écrit au secrétariat du GCU au plus tard le vendredi 15 juin 2018. Précisez votre n° adhérent, nom, prénom (si toutes ces données ne sont pas renseignées, la question ne sera pas traitée). Au-delà de cette date, une réponse sera faite individuellement à partir du mois d'octobre. Dorénavant, il n'y aura plus la possibilité de poser des questions écrites sur le terrain où se déroule l'assemblée générale.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 18 DES STATUTS DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES *

L'assemblée se compose des membres de l'association. Ont droit de vote les membres adhérents à jour de leur cotisation au trentième jour précédent la réunion, et les membres d'honneur. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres pouvant prendre part à l'assemblée. La convocation comporte l'ordre du jour de l'assemblée et intervient trente jours au moins avant la réunion.

ARTICLE 16 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations peuvent être communiquées : par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoi d'une lettre simple envoyée aux adhérents. Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.
- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du G.C.U.

Les pouvoirs en blanc :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ;
- sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;
- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs.

(*) Article en vigueur au moment de la parution de ce numéro de Plein Air, susceptible d'être modifié par l'AGE de juin 2018

POUVOIR AGO LACANAU (33)

Je soussigné(e).....

Département n°.....

Carte d'adhérent majeur n°.....

Déclare donner par la présente, tous pouvoirs à :

M. ou Mme.....

ou à défaut à M. ou Mme.....

tous deux adhérents du Groupement des
Campeurs Universitaires de France
72 boulevard de Courcelles 75017 Paris
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire,
convoquée le **mercredi 22 août 2018, à 9 h 00,**
à Lacanau (33).

À..... Le.....

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir » écrit à la main)

POUVOIR AGO LACANAU (33)

Je soussigné(e).....

Département n°.....

Carte d'adhérent majeur n°.....

Déclare donner par la présente, tous pouvoirs à :

M. ou Mme.....

ou à défaut à M. ou Mme.....

tous deux adhérents du Groupement des
Campeurs Universitaires de France
72 boulevard de Courcelles 75017 Paris
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire,
convoquée le **mercredi 22 août 2018, à 9 h 00,**
à Lacanau (33).

À..... Le.....

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir » écrit à la main)

Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.



RASSEMBLEMENT LACANAU (Gironde)

Programme des réunions et animations du 18 au 23 août 2018

Samedi 18

Accueil des participants.
Réunion du conseil d'administration (1^{re} journée).
18 h 30 : ouverture du rassemblement – pot d'accueil.

Dimanche 19

réunion du conseil d'administration (2^e journée).
Soirée animation : projection, reportages sur la région.

Lundi 20

réunion des délégués de terrains.
réunion des correspondants territoriaux.
Soirée : conférence, débat sur la forêt et les mouvements de la côte aquitaine, animée par un géologue.

Mardi 21

9 h 00 : forum.
14 h 30 : concours pétanque.
17 h 30 : dégustation et vente de vin de Bordeaux.
20 h 00 - Soirée : repas dansant servi par un traiteur et animé par un orchestre.

Mercredi 22

9 h 00 : assemblée générale ordinaire.
Après-midi : réunion du conseil d'administration.
18 h 00 : présentation du nouveau bureau suivie du pot de clôture.
21 h 00 : soirée Karaoké animé par Show80.

Jeudi 23

2 sorties en bus
Bordeaux : places limitées à 52 personnes
Cap Ferret : places limitées à 62 personnes

FORUM 2018

Mardi 21 août à partir de 9 h 00

Cette année, pour le forum du rassemblement national, nous retrouvons la formule « trois ateliers » où les adhérents pourront débattre, discuter et échanger.

Deux thèmes retenus cette année :

- Le délégué officiel : ses modalités sont-elles à redéfinir ?
- Le responsable au sein du conseil des campeurs : le terme est-il bien adapté à sa fonction ?
- + un atelier « thèmes libres ».

Organisation :

- 9 h 15** : accueil des participants
- 9 h 30** : ouverture du forum
- 9 h 45 / 10 h 45** : débats sur les thèmes
- 11 h 00** : clôture de la matinée



LE MÉDOC

Géographiquement le Médoc, que l'on appelle souvent presqu'île médocaine, a la forme d'un triangle dont la base est à 10 km de Bordeaux, le sommet à la pointe de Grave avec le Verdon et les deux côtés sont à l'ouest la côte atlantique et à l'est l'estuaire de la Gironde.

On peut définir le Médoc par trois couleurs :

- le jaune pour le sable des plages de la côte ;
- le vert pour la forêt des pins ;
- le rouge pour le vignoble.

Les plages

« Plébiscité pour sa nature préservée et ses 126 km de plages de sable fin, le littoral girondin est un espace de liberté absolue, propice à la baignade, au surf, à la voile sur les grands lacs du Médoc et aux balades à vélo dans la forêt de pins maritimes. Des vacances toniques et 100 % nature ! Du Verdon-sur-Mer au bassin d'Arcachon, vous avez l'embarras du choix pour dénicher la plage de vos rêves !

Vous l'avez compris, sur le littoral girondin, la nature est omniprésente. Alors profitez d'un moment entre deux baignades pour vous promener en toute sérénité dans une Réserve naturelle telle que l'Étang de Cousseau ou la Lagune de Contaut. De véritables havres de paix entre dunes et forêt. » (www.gironde-tourisme.fr)

L'estuaire

En aval de Bordeaux, au Bec d'Ambès, la Garonne devient Gironde après sa rencontre avec sa petite sœur la Dordogne. Cet estuaire long de 75 kilomètres et large de 12 kilomètres à son embouchure est le plus vaste d'Europe occidentale, couvrant une superficie de 635 km².

La Gironde permet le passage de nombreux bateaux dont l'immense navire servant de transporteur aux ailes, aux ailerons et au fuselage de l'Airbus A380.

Longeant les vignobles du Médoc, de Blaye et de Bourg, cet estuaire abrite de nombreuses îles, dont trois se visitent lors de croisières au départ de Bordeaux, Blaye, Bourg et Pauillac : l'île de Patiras, l'île Margaux et l'île Nouvelle. C'est également sur l'Estuaire que se trouve le « Verrou Vauban » (Citadelle de Blaye, Fort Pâté et Fort Médoc), triptyque défensif imaginé par Vauban pour défendre Bordeaux.

Le Médoc des châteaux viticoles

Le Médoc et ses 8 appellations représentent aujourd'hui 15 % du vignoble de Bordeaux, soit plus de 16 000 hectares. Les appellations du Médoc figurent parmi les plus réputées chez les amateurs et les plus citées chez les néophytes.

Il compte environ 600 châteaux. On trouve de très petites propriétés de quelques hectares et une proportion importante de grands domaines de plus de 20 ha.

« Il existe en Médoc de petites propriétés qui travaillent leurs vignes comme des bijoux, de grands groupes dont les investissements constants permettent d'atteindre des résultats qualitatifs jamais égalés jusque-là, des propriétés familiales transmises de génération en génération, des amoureux du vin qui ont changé de vie pour conduire un domaine viticole, des grandes familles bordelaises qui font la gloire de Bordeaux à travers le monde et dont les noms résonnent dans les plus belles maisons de négoce, et des sociétés étrangères qui investissent dans les vignobles, attirés par la typicité d'un terroir aussi réputé. » (www.medoc-bordeaux.com)

Jean GRÉGOIRE





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 / 2018

INTRODUCTION

Précédant chaque assemblée générale, le rapport annuel d'activité retrace les réflexions et les travaux menés par les bénévoles. Il est le reflet de la richesse et de la variété des actions de l'association, de la politique budgétaire aux plus petits détails de l'aménagement des terrains.

C'est l'exercice des 80 ans. Conférences, bande dessinée, logo, fanion et nombreux articles ont émaillé notre communication et nos actions. Le GCU s'est replongé dans son histoire en se remémorant l'engagement remarquable de ceux qui l'ont façonné. Ses idées progressistes et son fonctionnement en autogestion, loin d'être désuets, ont résisté dans le temps. Aujourd'hui, comme le dit la devise qui nous a guidés toute l'année, « Le GCU [est] une utopie toujours d'actualité ». Dans un contexte où le rejet de l'autre, l'individualisme et l'hyperconsommation gagnent du terrain, nous continuons à affirmer au quotidien nos valeurs de solidarité et notre conception participative du camping. Cela ne fait aucun doute. Et, lorsque de terribles incendies ravagent 1400 ha de forêt autour de nos terrains de Bormes-les-Mimosas, nous pouvons être fiers de la mobilisation des salariés et bénévoles pour aider les campeurs. Nous pouvons être fiers aussi des nombreux gestes des campeurs à l'égard des pompiers.

Face aux inégalités croissantes dans l'accès aux vacances, le GCU fait sienne la notion de tourisme social. À l'opposé des campings marchands, notre politique tarifaire est basée sur ce principe et non sur le nombre d'étoiles. Cependant, cette année, la loi nous imposait une révision du classement de nos terrains. Pour autant, nous nous sommes engagés à ne pas dépasser les 2 étoiles afin d'éviter une tarification supérieure de la taxe de séjour. Depuis 2015, le GCU a fait le choix de développer des partenariats forts. Avec eux, nous faisons le pari que nos idéaux et nos actions sont résolument modernes. Cette année, nous avons adhéré à l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air (UNAT), une organisation à peine plus âgée que la nôtre, fer de lance du tourisme social et solidaire. Nous avons aussi rejoint l'Union Nationale des Campings et des Parcs Résidentiels de Loisirs (UNAPAREL), syndicat cinquantenaire qui a modifié ses statuts pour nous accueillir. 80 ans d'exercices, des travaux les plus menus aux grandes réflexions - et vice-versa, le GCU affronte, se renforce, évolue et innove.

TRÉSORERIE – FINANCES

La commission des finances a principalement consacré ses efforts à la préparation et au suivi du budget. Elle a proposé un budget initial voté

lors du CA de février pour être en place en début d'exercice (le 1^{er} avril), puis un budget rectificatif voté en cours d'exercice (en général lors du CA d'automne) qui prenait en compte des éléments plus précis et les événements survenus entre-temps.

Tout au long de cet exercice, la situation de la trésorerie a été plus favorable que l'année dernière. Il faut y voir l'effet de la fin du remboursement de l'achat du terrain de Cavalaire et du travail des délégués de terrain, appuyés par la commission des aménagements sur la poursuite de la politique d'économie et de vigilance sur les dépenses.

Après un emprunt en 2016 destiné à financer des travaux lourds, la commission a travaillé à la préparation d'un second emprunt pour 2018 davantage axé sur la préservation de notre patrimoine (travaux de remise en état, investissements et remplacement de locatifs).

Une trésorerie prévisionnelle courant sur 12 mois glissants a été mise en place. Un tel outil nécessite une période longue de mise au point mais se révèle déjà très utile au suivi des comptes et du budget.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES (ACS)

Au cours de la saison 2017, 1542 stagiaires (10 de moins qu'en 2016) ont participé aux 30 activités culturelles ou sportives. Cette année, les activités « astronomie » et « guitare et chant » ont été supprimées et remplacées par « plongée sous-marine » et « jazz ». Les activités « musique, chant, rythme » et « initiation à la magie » n'ont pu être organisées en raison de l'indisponibilité des animateurs.

Cinq périodes de randonnées étaient programmées à partir de quatre terrains du Massif central (Loubeyrat, Pailhas, Aloussière et Chamborigaud) et depuis notre terrain périgourdin de Castels. Malheureusement, la randonnée prévue à Chamborigaud a dû être annulée en raison du nombre insuffisant de pré-inscriptions.

Les mesures tarifaires à destination des familles ont été reconduites pour la 6^e année et largement utilisées, contribuant ainsi aux bons chiffres de la fréquentation. La gratuité pour 10 d'entre elles a été également maintenue.

55 animateurs (37 salariés et 18 bénévoles) ont encadré les ACS qui se sont étalées sur 7 semaines du 9 juillet au 24 août. Trois animateurs titulaires d'un brevet d'État (BE) ont dirigé les activités à risques et quatre guides, également BE, les randonnées pédestres.

22 partenariats ont été proposés en 2017, les 21 reconduits de 2016 auxquels un nouveau est venu s'ajouter : « randonnées pédestres sur nos terrains des Cévennes et de la Drôme ».

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Afin de préparer la saison 2018, la commission des aménagements a poursuivi son travail d'amélioration du confort de nos terrains. Nous



avons commencé la réhabilitation du sanitaire 2 de Bormes La Favière, qui sera prêt pour la saison 2018. Nous avons réalisé une 3^e tranche de travaux sur le sanitaire de Fabrègas, terminant ainsi la réhabilitation de ce bâtiment. Le local vaisselle de Capbreton sera refait également pour la saison 2018. Avec la rénovation du bâtiment sanitaire 1 de La Croix-Valmer, nous avons terminé la campagne de travaux commencée en 2012. L'appartement de Giens a été transformé en salle de réunion, permettant à ce terrain ouvert très tôt en saison de disposer d'un local de convivialité. À Giens toujours, nous avons réalisé la réfection du mur et posé des robinets d'incendie armés (RIA). La rénovation des appartements de Cavalaire a été poursuivie. Enfin, les réfections des sanitaires de Châtillon-en-Diois, Sciez, Port-Leucate et St-Maurice-d'Ardèche ont été engagées et seront terminées pour la saison.

Nous avons augmenté notre parc de terrains en 10 ampères avec le camping de Landrellec.

Un gros effort a été fait pour la sécurité en élargissant les allées à 5 m à Fabrègas et La Tranche. À Bormes Cabasson, les berges du ruisseau bordant notre terrain sur toute sa longueur ont été restaurées afin d'éviter leur effondrement.





Les jouets non conformes ayant été supprimés, les terrains d'Alboussière, Arrens, Blaesheim, La Bourboule, Lamagdelaine, Lau-Balagnas, Luchon, Pont-du-Fossé, Tourrettes et Vallouise ont été dotés de jeux Grimpade Toboggans. Des baby-foots ont été installés sur nos 2 caravaneiges de Prémanon et des Menuires permettant aux jeunes et moins jeunes de se distraire en dehors des pistes de ski. Des tables de tennis de table ont été fournies à St-Jean-en-Royans et Vendres.

D'autre part, les terrains du Crotoy, de Camprieu et Selonnet ont été équipés d'éclairages solaires, améliorant la sécurité et le confort des campeurs. Nous avons poursuivi la fourniture d'un nouveau matériel de nettoyage sur les terrains afin de respecter un protocole de couleur entre les locaux évier, lavabos et WC. Nous avons aussi expérimenté un nouveau produit de nettoyage fourni sous forme de doses adaptées aux pulvérisateurs que nous utilisons.

Les terrains d'Alboussière, Camprieu, La Roche-Posay, Lamagdelaine, Quiberville, Le Crotoy et Gruissan ont été équipés de lave-linge Miele. Pour terminer, la commission des aménagements a été très sollicitée pour la préparation du reclassement qui a concerné la quasi-totalité de nos terrains.

ANTENNES TERRITORIALES PROMOTION / COMMUNICATION





GCU
Le camping associatif

Vivez le camping autrement avec le GCU

LIVRET D'ACCUEIL

VACANCES

LOISIRS

PLEIN AIR

gcu@gcu.asso.fr • www.gcu.asso.fr

Les activités de la commission ont été marquées pour cet exercice par les 80 ans du GCU. La communication a été placée sous le signe de cet anniversaire, avec en point d'orgue la conférence sur le camping en France donnée lors du rassemblement national à La Tranche-sur-Mer, avec la participation de Martine LEFEUVRE-DÉOTTE, sociologue, auteure du livre sur le GCU *Les campeurs de la République*, et d'Olivier SIROST, sociologue-ethnologue.

Dans la continuité des années précédentes, les antennes territoriales ont assuré la vie démocratique par l'organisation des réunions annuelles et les actions de promotion, notamment par une première participation au salon Tourissimo à Strasbourg, au salon Tendance Nature à Reims et au salon sur l'alternative « Tatou Juste » à St-Étienne.

Plusieurs correspondants territoriaux (CT) ont émis, en 2017, le souhait de passer le relais, ainsi 17 nouveaux CT ont accepté de s'engager.

Comme chaque année, le GCU a été présent dans les médias : reportage au Bois-Plage pour l'émission Capital sur M6, France 2 à St-Georges-d'Oléron, La Tranche-sur-Mer avec RMC découverte et France 3 Vendée. Au niveau de la presse spécialisée, un partenariat avec le magazine Le Monde du Plein Air a permis de diffuser un communiqué GCU en direction du monde du camping.

Nous avons également poursuivi et amplifié nos contacts avec les réseaux « amis » et « partenaires » : adhésion au syndicat UNAPAREL et à l'UNAT, tête de réseau du tourisme social et solidaire, signature à venir des conventions avec l'USEP, l'UFOLEP, pour créer du lien et apporter des centres de ressources dans différents domaines.

Pour communiquer sur l'accueil de groupes au GCU, une plaquette a été réalisée au cours de cet exercice.

Les entrées des terrains ont été équipées d'un nouveau panneau avec un volet communication et promotion conséquent.

CARAVANEIGE

La saison étant encore en cours au moment où nous écrivons ces lignes, nous publierons un bilan ultérieurement. Après une bonne journée de ski, les adhérents ont pu profiter des joies des baby-foots nouvellement installés à Prémanon et aux Menuires.



CONCESSIONS COMMERCIALES

Cette année, 27 terrains, contre 28 l'an dernier (sur les 53 qui pouvaient faire l'objet d'une concession commerciale), ont accueilli un ou plusieurs commerçants. Cette stabilisation montre la fidélité de nos commerçants et la satisfaction des campeurs. Quelques nouveaux venus ont compensé les départs constatés.

Le nombre des boulanger qui passent sur nos terrains a été stabilisé à 9 ; nous poursuivrons donc notre politique de gratuité pour ce type de concession commerciale. Le constat fait l'an passé du rôle d'animation des commerçants en place sur les terrains s'est confirmé.

Le montant total des concessions enregistrées en 2017 s'est élevé à 24 150 € HT (24 620 € HT en 2016). Ce chiffre nous encourage à essayer d'attirer de nouveaux commerçants et nous confirme qu'il s'agit là d'un réel service offert aux campeurs.

INTERNET – INFORMATIQUE

Matériel informatique

Le volume et l'importance des données informatiques sont toujours plus conséquents. Le GCU a donc investi dans de nouveaux serveurs plus puissants et mieux sécurisés.

Nous avons poursuivi le renouvellement des ordinateurs de trésorerie ; cette année, 8 ordinateurs ont été changés sur nos terrains.

Logiciels

Le logiciel de trésorerie est sans cesse amélioré. La mention « R » indique désormais qu'un jeune mineur est rattaché à un adhérent.

Le module de réservation a été fonctionnel à partir du 12 mars. Aucune défaillance n'a été constatée.

Réseau

Une parabole internet a été mise en place à Camprieu afin de valoriser un terrain que l'on ne peut équiper en ADSL. Une trésorerie informatisée et une liaison WI-FI sont donc opérationnelles.

Site Internet

Le site est mis à jour régulièrement. De nombreux retours nous ont permis de l'actualiser et de mettre en place de nouvelles fonctionnalités.

Un bandeau permet d'accéder à une page de présentation du GCU dans les différentes langues de nos adhérents européens.

PARTENARIATS

EUROPE. Le nombre de partenariats européens (8 campings sur 5 pays) est resté inchangé. Le CA reste à l'écoute de nos correspondants et adhérents pour toute nouvelle proposition. Les retours de nos adhérents ont été généralement positifs quant à leurs séjours sur ces terrains.

Nos correspondants européens ont représenté le GCU aux assemblées de nos organismes partenaires et ont participé aux différentes manifestations dans le cadre promotionnel.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 / 2018

NATIONAL. Le partenariat avec le camping Tastesoule à Vensac a été résilié et remplacé par un partenariat avec un camping voisin : Le Merin à Vendays-Montalivet. Résiliation également du partenariat avec le camping du Val Joly (Eppede Sauvage).



RASSEMBLEMENTS

GROUPE DE RETRAITÉS. L'association des campeurs universitaires retraités a organisé son assemblée générale annuelle sur le terrain de Sarzeau du 2 au 23 juin. Outre les réunions officielles, la découverte de la région (Nantes, Golfe du Morbihan, presqu'île de Quiberon...) et de nombreuses animations étaient au programme.



RASSEMBLEMENT NATIONAL GCU. Pour son 80^e anniversaire, le rassemblement national du GCU s'est tenu en 2017 sur le terrain de La Tranche-sur-Mer du 21 au 26 août. De nombreuses manifestations étaient proposées avec plusieurs points forts, notamment le forum sur le thème « 1937-2017 : le GCU, une utopie toujours d'actualité » et les interventions de nombreux invités. Le repas officiel des 80 ans a clos les festivités dans le magnifique cadre du Pavillon



de l'Aunis. Les habituelles réunions de travail et plusieurs animations festives se sont également déroulées au cours du rassemblement.

CAMPING-CARISTES. 17 équipages se sont inscrits au 26^e rassemblement des camping-caristes du 14 au 28 mai 2017 en Île-de-France. Dans un premier temps, les participants ont été invités à découvrir Paris, Marly et Versailles en randonnée pédestre urbaine. Ensuite, des visites culturelles étaient organisées dans l'Oise et le Val-d'Oise : Chantilly, musées de Compiègne et de Méru, l'abbaye de Royaumont et l'Isle-Adam. Le projet d'un futur rassemblement dans le Gers a été évoqué.

RECLASSEMENT DES TERRAINS 2018

La plupart des terrains ont été classés en 2012, ils devaient donc être reclassés en 2017. Il a été volontairement décidé de limiter le nombre d'étoiles à 2 afin d'éviter une augmentation considérable de la taxe de séjour supportée par nos adhérents.

Les terrains ont été remarquablement préparés par les délégués de terrain. 87 campings ont été classés, dont 78 en 2 étoiles et 9 en 1 étoile.

En vue du reclassement et dans un but promotionnel, il a fallu refaire les panneaux d'entrée car les plans et toutes les informations devaient être strictement conformes à la réalité et au site Internet. Nouveauté : les pictogrammes « équipement » et « risques » apparaissent dorénavant pour une meilleure information et des photos présentent nos terrains.



RELATION AVEC LES ADHÉRENTS

LA LETTRE D'INFORMATION

7 lettres d'information ont été publiées de septembre à juin, ainsi que 2 lettres spéciales « appel à don » et « réunion Antenne Territoriale », en mars.

LES CONFLITS

Nous avons reçu 21 dossiers de conflits. L'instruction de 20 dossiers a conduit à des rappels du code de bonne conduite, du respect des règlements du GCU, à une interdiction de camper pendant un an sur un terrain et à 4 exclusions. Un dossier a été classé sans suite car il ne concernait pas directement le GCU.

LES COURRIERS DES ADHÉRENTS

Une bonne communication avec nos adhérents est une priorité. Sur les 94 courriers reçus 88 ont eu une réponse à ce jour.

DEMANDES D'UTILISATION DES TERRAINS GCU

42 demandes d'utilisation de nos terrains par des groupes ont été traitées : 2 groupes d'adultes ; 8 groupes scolaires ; 22 groupes non scolaires ; 10 demandes non abouties.



DEMANDES DE DISPENSES

Seulement 2 demandes justifiées de dispense de service ont été reçues et accordées cette année.

REVUE – COMITÉ ET CONFÉRENCE DE RÉDACTION

Sophie Castelnau, responsable adjointe du secrétariat, a intégré le comité de rédaction et a participé à la conférence de rédaction jusqu'au mois de janvier. Suite à son départ, Alexandre Wattiez lui a succédé.

Patrick Deubelbeiss, auteur de BD, illustrateur et





cartooniste, nous propose toujours des dessins originaux pour nos couvertures. Avec Laurence Tramaux, il réalise la BD de la 4^e de couverture et la page sur le sourire partagé.

La page GCU et Prévention MAIF nous est proposée par Isabelle Magneron, chargée de communication à la Prévention MAIF.

Une réflexion a été menée sur l'évolution de notre revue. Les thèmes abordés : l'édition avec la communication entre C.U., les 80 ans, le classement des terrains, l'accueil de groupes – les infos – les hommages – les témoignages – les comptes rendus de CA – le rassemblement national – l'assemblée générale – les antennes territoriales – la promotion du GCU – nos campings partenaires – les partenariats – l'écho de nos terrains – les Activités Culturelles et Sportives – le rassemblement des retraités – la page prévention avec Prévention Maif – les infos sur les locatifs, les cotisations, les réservations, les périodes d'ouverture et les tarifs – les caravaneiges – le carnet et les petites annonces – les photos insolites.

SALARIÉS DES TERRAINS

En 2017, nous avons recruté des salariés saisonniers :

POUR LA GESTION DES LOCATIFS à Bormes La Favière, Capbreton, Coutainville, Fabrègues, Giens, La Croix-Valmer, La Grande Motte, La Flotte et le Bois-Plage-en-Ré, La Tranche-sur-Mer, Sarzeau, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Saturnin-lès-Apt.

POUR LA GESTION DU TERRAIN (responsabilité et trésorerie, sans nettoyage des bâtiments sanitaires) à Borme La Favière, Canet-en-Roussillon et La Grande Motte.

Pour les terrains de Cavalaire « Le Paradou » et « Les Oliviers », nous avons des salariés permanents qui assurent, entre autres, la gestion des locatifs.

La plupart des salariés de 2017 ont postulé pour un nouvel emploi en 2018. En 2018, nous avons recruté 5 nouveaux salariés dont une étudiante. Nous avons reçu 43 candidatures. 28 salariés ont été retenus.

Une formation au logiciel de trésorerie a eu lieu au siège, avant l'ouverture des terrains.

Un point avec les nouveaux gestionnaires de mobil home et bungalow toile a été fait par Skype. Il a permis de préciser nos attentes, d'harmoniser le plus possible la qualité de l'accueil et de répondre aux questions de nos salariés.

SÉCURITÉ

Peu de changements cette année.

Les contrôles périodiques sont toujours programmés et suivis, ainsi que les contrôles spécifiques à la demande, avec Dékra, Desautel et Miele. Cependant un appel d'offres a été lancé pour les contrôles réalisés par Dékra afin de pouvoir le mettre en concurrence et/ou de négocier éventuellement de meilleurs tarifs.

Les Cahiers de Prescriptions de Sécurité (CPS) ont continué à être rédigés et suivis en concertation avec les mairies et les préfectures. La prise en compte des réserves et prescriptions émises par les commissions de Sécurité, malgré des interprétations parfois différentes des textes, a permis d'obtenir de nombreux avis favorables. La programmation de la mise en place des formations sécurité se poursuit et le nombre de terrains où elles vont être réalisées augmente. Les remarques et bilans des exercices réalisés en 2017 ont été pris en compte et ont permis de faire évoluer les consignes.

Un cahier des charges pour la maintenance des circuits d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) a été élaboré afin de suivre le bon fonctionnement des chauffe-eau et de faciliter les opérations de fin de saison. En vue de la présentation des documents de Sécurité de façon uniforme, de nouveaux Registres de Sécurité ont été créés et envoyés sur tous les terrains.

Suite aux incidents graves survenus sur la Côte d'Azur l'été dernier, une réflexion a été menée. Elle a permis de mettre en place une cellule de crise pour mieux gérer ce type d'événements.



TARIFS

Le tarif de l'adhésion pour les adultes de plus de 26 ans est passé à 26 €, mais reste à 10 € pour les 18-26 ans. La cotisation « enfants » est passée à 4,75 € (pour atteindre 5 € en deux ans).

Les frais de dossier d'adhésion au secrétariat ont été fixés à 5 €, contre 14 € sur les terrains. L'exonération des frais de dossier au secrétariat pour toutes les nouvelles adhésions et les réadhésions accompagnées d'un mandat de prélèvement SEPA a été maintenue.

L'ensemble des tarifs a subi une augmentation de 2 % pour compenser l'augmentation des prix des services et des fluides (eau, gaz, électricité). Les tarifs des séjours n'ont subi par ailleurs que des

ajustements techniques : ADSL, 10A, présence de salariés.

Concernant les caravaneiges, deux forfaits longs ont été proposés (utilisation permanente sur toute la période d'ouverture d'une part et période du 26 janvier au 11 mars d'autre part), les formules 7 ou 14 nuits consécutives ont été conservées. On a ouvert la possibilité de payer en 3 fois sur les forfaits longs pris avant le début du séjour.

Les tarifs des Haute et Basse Saisons des locatifs ont été simplifiés. En Très Basse Saison, on ne conserve qu'un seul tarif, sans possibilité de réduction pour un séjour plus court.

La formule combinant garage mort et occupation temporaire a été conservée, avec quelques adaptations pour prendre en compte les contraintes locales.

TEXTES ET DOCUMENTS

Neuf membres du conseil d'administration veillent en permanence à l'actualisation de l'ensemble de nos écrits et règlements.

Deux réunions de travail importantes ont eu lieu le 20 septembre et le 23 octobre 2017 pour finaliser une réflexion entamée depuis plusieurs mois. La commission s'est notamment penchée sur la réécriture nécessaire de plusieurs articles du RI (2, 3, 7, 8, 16, 17, 21) en vue de la prochaine AG de Lacanau au mois d'août 2018. Elle a étudié par ailleurs la modification possible de certains chapitres des statuts (1, 6, 9, 18) dans la perspective d'une AG Extraordinaire en juin. Elle a aussi procédé à une actualisation considérable des consignes de fonctionnement pour 2018.

La commission est tout particulièrement attentive à la cohérence et à la conformité de l'ensemble de nos textes par rapport aux nouvelles orientations du GCU, notamment en ce qui concerne notre volonté d'ouverture.

Toutes les propositions de la commission textes et documents sont régulièrement présentées en CA. Toutes les modifications souhaitées paraissent dans la revue avant d'être soumises, de manière démocratique, à un vote en assemblée.

CONCLUSION

Toutes ces actions ont été rendues possibles par le travail acharné du conseil d'administration et de tous les délégués officiels, montrant chaque jour leur dynamisme et leur dévouement, et aussi grâce au précieux soutien que vous nous avez accordé. En approuvant ce rapport d'activité, vous, les adhérents, nous renouvez votre confiance et vous nous incitez à poursuivre et développer nos actions.



DEMANDE D'ADHÉSION

À DÉCOUPER OU À COPIER ET À RENVOYER À : SECRÉTARIAT DU GCU – 72 BOULEVARD DE COURCELLES – 75017 PARIS

Nom et prénom

Adresse

Code postal Ville

Signature

À LA RÉCEPTION DE CETTE DEMANDE, LE SECRÉTARIAT VOUS ENVERRA
L'IMPRIMÉ D'ADHÉSION, LES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT,
LES TARIFS ET UNE DOCUMENTATION.

POUR NOUS CONTACTER

Courrier : Secrétariat du GCU – 72 Boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Tél. 01 47 63 98 63

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : www.gcu.asso.fr



RASSEMBLEMENT CYCLOSÉNIORS : 2017 ST-GEORGES-DE-DIDONNE... 2018 CASTELS



Ce rassemblement, je l'attendais. Depuis le temps que je votais St-Georges-de-Didonne au 1^{er} tour du choix du nouveau rassemblement, c'était arrivé. Je me suis lancé dans sa préparation avec beaucoup d'enthousiasme pour qu'il soit réussi. Je cherchais des choses originales à proposer. J'en avais. Cela se présentait bien.

Hélas, j'ai dû abandonner brutalement son animation trois semaines avant son début. Mais le rassemblement cycloséniors, comme je l'ai déjà écrit, est bien né. Ses bases sont solides et la solidarité entre nous n'est pas un vain mot. Il s'est tout de suite trouvé des bonnes volontés pour me suppléer. Merci à toutes les personnes qui se sont tout de suite manifestées pour assurer la continuité de l'organisation. Et ce fut réussi. En plus des activités traditionnelles, buffet des provinces, bière de réconfort après la douche, concours de pétanque organisé par Lucie et Francis,

repas en commun, quelques nouveautés sont apparues : soirée bowling, soirée danse traditionnelle, soirée musique pour tout le camp, journée traversée de l'estuaire, sortie de 200 km type BRM pour 7 cyclos courageux.

2018 nous verra retourner à Castels dans le Périgord. Plusieurs projets de sorties existent déjà. Le pays est très agréable, les distractions nombreuses. Mais attention : la bonne cuisine périgourdine peut laisser quelques souvenirs pesants ! Les vélos à assistance électrique (VAE) sont les bienvenus.

Dates : du 27 août au 7 septembre 2018 inclus.

Contact : Alain Fissette, 47 rue du Champ L'Heuillet,

60490 Ressons-sur-Matzalain fissette@wanadoo.fr

Tél : 03 44 42 54 48 ou 06 07 26 66 62





L'ANTENNE 42 FAIT LA PROMO DU GCU

au salon TATOUJUSTE (25 - 26 nov 2017)



TATOUJUSTE est un salon qui propose de faire découvrir aux visiteurs comment consommer autrement, se déplacer autrement, jardiner autrement, habiter, travailler autrement et cette année camper autrement.

TATOUJUSTE (12^e édition) regroupe dans un même lieu et durant deux journées celles et ceux qui militent pour un « monde meilleur », respectueux de l'humain et de son environnement : les valeurs citoyennes de laïcité, de solidarité, de bénévolat sont portées par chaque visiteur. En fait nous n'avons pas en face de nous de simples visiteurs mais des militants désireux de partager avec d'autres.

Un vrai bonheur que de parler avec des campeurs qui ne rechigneront pas à donner de leur temps pour les autres et qui sont admiratifs de notre fonctionnement.

Nous avions pour la première fois la grande pancarte camping associatif : elle est d'une aide remarquable puisqu'à la fois elle sélectionne les campeurs et les interpelle donc les ralentit dans leur déambulation. Il ne nous reste plus qu'à intervenir et sortir nos arguments : sur les deux jours, nous avons expliqué le GCU plus de 200 fois et n'avons pas posé nos fesses sur les chaises de camping pourtant apportées à cet effet.

Nous avons pour la première fois senti que notre présence dans un salon allait être utile au GCU et que nous étions efficaces et sans doute productifs (oh ! le vilain mot). Pour être honnête, nous avions eu cette même sensation au forum social en 2014, mais c'était un tout petit regroupement avec une quinzaine de propositions. **TATOUJUSTE** c'est un peu plus de 200 stands qui parlent de modèles économiques et solidaires, de médias indépendants, de réemplois, de transports écolos, de soins naturels, de produits bios, d'expériences d'autogestion...

Nous avons passé un week-end un peu fatigant certes mais agréable car nous n'avions pas en face de nous des clients mais bien de potentiels futurs adhérents C.U. Nous avons choisi de ne prendre aucun mail pour une éventuelle relance mais bien de laisser à chacun le soin de réfléchir en naviguant sur notre site. Dommage, ce salon est en novembre qui n'est sans doute pas le mois le plus propice pour penser aux vacances d'été.

Pour les C.U. ligériens présents et Didier Bonnaire qui est venu nous épauler, ce salon est une réussite et nous reviendrons l'an prochain. Notre déception sera à l'égal de notre enthousiasme si nous n'enregistrons aucun nouvel adhérent... affaire à suivre...

Pour nous une seule ombre sur ce week-end : l'absence de Jacqueline, membre de l'équipe GCU42 qui nous a quittés la veille de ce salon. Elle n'a pas gagné la bataille contre le cancer ! Elle était avec nous en pensée et le restera.

Annie DUTREUIL, CT 42



ANTENNE DE L'AUDE : JOURNÉE D'AUTOMNE 2017 PALÉONTOLOGIE DANS L'HÉRAULT



Comme l'an dernier, les C.U. audiois ont choisi le Saint-Chinianais dans le département voisin de l'Hérault pour leur traditionnelle « journée d'automne ». Après la randonnée matinale autour du village de Cessenon, Pierre nous a fait visiter la carrière de marbre rouge de Coumias, exceptionnelle par son environnement, la beauté de son marbre jadis exploité et sa dalle verticale de goniatites*.

Ce site constitue une référence internationale du frasnien et du faménien et illustre l'histoire géologique du département de l'Hérault : la crise du dévonien qui a touché la totalité des espèces marines il y a environ 365 millions d'années. La carrière est utilisée du VI^e au XIX^e siècle pour son intérêt ornemental (parements, couvertures de sépultures). En 1890 débute son exploitation industrielle. L'activité se terminera en 1965 avec l'épuisement des filons viables. Le marbre « griotte » d'une très grande qualité a servi à la décoration d'édifices comme la chambre rouge à la Maison Blanche ou la Maison de France à Rio de Janeiro.

L'après-midi a été consacré à la paléontologie avec la visite du musée du Cambrien dans le petit village de Berlou. Il abrite une des plus belles collections d'Europe de trilobites**. La visite a été agréablement guidée et commentée par Francis Fernandez, créateur du musée. À ce jour et depuis l'âge de 10 ans, ce vigneron autodidacte a passé presque 60 ans à fouiller avec son épouse et découvrir cette surprenante collection de trilobites. Il a ensuite construit son musée pour abriter cette richesse et faire partager à ses visiteurs la passion qui l'anime.

C'est un endroit exceptionnel que nous avons découvert. Merci à Pierre et à Josette Mestre qui ont organisé cette excellente journée conviviale et très instructive.

*Les goniatites sont des céphalopodes (seiche, calmar) qui vivaient dans des mers de profondeur moyenne le plus souvent au fond, près des côtes. Elles possédaient une coquille à plusieurs loges, l'animal vivant dans la plus récente, les plus anciennes successives pleines de gaz servant de flotteur. Leur taille était d'environ 5 cm, les plus grandes allant jusqu'à 15 cm. Apparues au dévonien (400 millions d'années), elles ont disparu à la fin du permien (251 millions d'années). Elles auraient donné naissance aux ammonites disparues elles-mêmes à la fin du crétacé. Ce sont les ancêtres lointains des langoustes actuelles.



Trilobite

**Les trilobites sont des arthropodes de l'ère primaire apparus au cambrien et disparus à la fin du permien il y a 250 millions d'années. Leur taille moyenne va de 2 à 7 cm de long. Certains ne dépassent pas 1 mm mais d'autres ont atteint les 70 cm.

Francine LALANNE

Préparation d'une réunion annuelle

Choisir une date, un lieu, un ordre du jour proposé par le CA, un moment plus festif, une activité culturelle et découverte puis l'impression. Ainsi, une partie du bureau de l'antenne s'est réunie chez Jean-Pierre CROMBEZ afin de procéder à la mise sous enveloppe de 1350 invitations. À condition de s'y prendre assez tôt, de simples démarches, signature d'un contrat et cachet du signataire sur l'enveloppe nous ont permis d'obtenir un envoi en nombre pour une oblitération de 0,42 € au lieu de 0,95 € en prioritaire ou 0,78 € en économique. Une réelle économie, qui doit donner envie aux autres territoires. Une démarche à suivre pour qui le veut bien.

Jean-Pierre CROMBEZ, CT 59







STAGE DE SCULPTURE 2017

Cette année 2017, deux stagiaires « seulement » ont participé à l'activité sculpture. Je devrais écrire « sont revenus » car il s'agit d'une « sextuplante », Françoise, et d'un « triplant », Christian. Preuve, malgré tout, que la sculpture sur pierre passionne. Il y a peu, j'avais deux fois plus de demandes que de places, dont beaucoup de nouveaux. Aussi j'invite, et plus que jamais, les C.U. à titiller leur curiosité pour découvrir cet art plastique.

Comme d'habitude, le lundi matin, on cogite sur le choix du modèle. Celui-ci est apporté ou non par le stagiaire, mais aussi par votre serviteur qui se doit d'en proposer quelques-uns. « Finalement, je garde le mien » ou « je cède à une proposition – non seulement honnête mais honorable – du maître... de stage ? ». Ce fut l'un pour Christian, et l'autre pour Françoise.

« Voyons maintenant si je trouve ma fortune dans le stock de pierres à disposition. Est-ce que cela va rentrer dans un cube ? un carton à chaussures, heu... pardon, un « parallélolépipèdre » rectangle ? Oui, mais a-t-il les bonnes dimensions ? ». Pas de panique : si le « paral... pède » est trop grand, un petit coup de scie le mettra aux bonnes dimensions. On va pour récupérer les outils dans le bureau de « l'accueil ». « Mais que vois-je ? Ils ont amené leurs propres outils ! » Alors, inintéressante l'activité si on investit dans son outillage ?

Et on commence par l'outil le plus inattendu mais indispensable : le crayon à papier. Le crayon de maçon, plat, costaud, et non pas le fragile crayon de dessin. Et que je trace et retrace des profils qui serviront à enlever les volumes inutiles ; par la suite l'usage du crayon servira à guider son travail, à savoir ce qu'on fait ou doit faire et surtout où. Deuxième outil qu'on porte toujours sur soi : l'œil. Sans lui, pas de profils, volumes, formes... corrects, pas de ronde-bosse (tous au dico) harmonieuse. C'est parti pour le développement des phases de travail : enlèvement des volumes inutiles, ébauche, approche des formes, précision des formes, finition et... joie du travail bien fait – c'est ce qui demande le moins d'efforts et ça tombe bien à la fin du stage après 30 heures de « tap-tap » – et même un peu plus tellement le plaisir et l'enthousiasme font dépasser les horaires. Oui, 30 heures car on ne fait pas de l'aquarelle (enfin non, c'est pas ce que je voulais dire parce que pour l'aquarelle, en fait, il faut 300 heures). Et on ne travaille pas du matériau artificiel (S....x) avec une petite cuiller. On (enfin les stagiaires) travaille dans un calcaire du Poitou, ni trop tendre (trop facile) ni trop dur (reboutant).

Après ponçage ce calcaire donne un état de surface très doux et de belle couleur blanche qui, avec le temps, prend une patine légèrement crème. Un régal !

On a beau revenir pour la énième fois, on réapprend quelques gestes techniques. Par contre on n'oublie pas, parce qu'on s'en souvient, quelques approches de prudence : un petit parement par exemple. On se fait peur dès le premier soir, n'est-ce pas, Christian ? : « Aurais-je fini vendredi ? ». On se redit, n'est-ce pas, Françoise ? : « Je savais bien que c'est Cayenne-sur-Creuse, ce que je fais ça ressemble à rien et je suis fatiguée ». Patience, patience, le moral reviendra bien vite.

Et vendredi soir, on terminait avec un très joli travail fini (Christian) et un travail à finir à la maison (Françoise) qui avait aussi belle allure. Pas de considération sexiste déplacée : l'an dernier Françoise avait terminé sa sculpture, qui fit l'admiration des campeurs et la mienne.

Allez les C.U., soyez curieux que diable ! Osez la pierre. Mais attention, je ne prends que six stagiaires.

Jacques THÉOLEYRE





LES CAMPINGS NATURE

LE MENOUX (Indre) 23 emplacements.

Ouvert du 29 juin au 16 septembre.

Terrain ombragé.

ENVIE DE NATURE...

Situé dans un écrin de verdure, en bordure de la Creuse, le camping du Menoux constitue une halte incontournable pour découvrir la pittoresque vallée de la rivière.

Le Menoux est un petit village paisible situé dans la région Centre-Val de Loire à proximité du parc naturel régional de la Brenne et de Gargilesse-Dampierre, la romantique du Berry. Classé parmi les « Plus Beaux Villages de France », ce petit village d'artistes accueille nombre de peintres impressionnistes. Vous apprécierez de profiter d'un lieu à échelle humaine. Votre séjour sera l'occasion de trouver un vrai repos, et le plaisir de vous connecter à la nature.



DÉCOUVRIR LA RICHESSE DU PATRIMOINE RURAL

Camp de base idéal pour partir à la découverte de paysages merveilleusement décrits par George SAND et immortalisés par des peintres de renom (Picabia, Guillaumin, Monet, ...), le camping du Menoux est un petit bijou au cœur de la nature. Peintures de la voûte de l'église du Menoux faites par J. CARASCO (artiste reconnu).



SITES TOURISTIQUES - LOISIRS

Festival de la harpe à Gargilesse-Dampierre ;
Exposition des sculptures de l'artiste Jorge CARASCO ;
Le parc naturel régional de la Brenne ;
Saint-Benoît-du-Sault, village classé ;
Rencontres internationales de luthiers à Saint-Chartier ;
Montmorillon, cité de l'écriture ;
Circuit George Sand ;
Lac d'Éguzon (voie, planche à voile, ski nautique, baignade, ...) ;
Centre aquatique d'Argenton-sur-Creuse ;
Cyclotourisme, VTT ;
Randonnées pédestres ;
Escalade ;
Gargilesse-Dampierre, classé *Plus Beau Village de France* ;
Saint-Benoît-du-Sault.



LES MUST

Stage « sculpture » sur place ;
Taquiner le poisson à partir du terrain ;
Baignade dans la Creuse à 1 km.



EN PRATIQUE

On trouve tous les commerces à proximité.

ACCÈS

Le terrain se trouve à 5 km d'Argenton-sur-Creuse par la D 48.

GPS : 01° 33' 32" E 46° 33' 22" N





LE CAMPING DE LA CROIX-VALMER S'EMBELLIT



Grâce à Christophe et Sébastien présents courant juin en mobile-home, la rocallie située près de l'entrée du terrain est en cours de végétalisation. Une sélection d'espèces méditerranéennes* des jardins méditerranéens du Domaine du Rayol a été transplantée dans les modules qui forment les terrasses des emplacements.

Il est à noter que ces adhérents participent à cette réalisation depuis deux saisons. Cet embellissement fait suite aux plantations déjà réalisées en 2016 devant l'accueil, ce qui sera, dans quelques années, du plus bel effet. Un grand merci à ces deux amis qui, par passion, collaborent à la décoration de notre environnement pour le plaisir de tous.

* Il est inutile de prélever des boutures car aucune de ces plantes ne saurait survivre sans la douceur du climat méditerranéen.

Claude OPY

“Prêts pour les J.O. !”



Pour la troisième année consécutive, Chléome, Sacha et Antoine ont organisé un tournoi de ping-pong sur le terrain de La Grande-Motte, le jeudi 27 juillet. Ce rendez-vous désormais traditionnel a réuni 23 participants qui se sont affrontés dans différentes poules. Jouant à l'intérieur dans la salle de réunion ou à l'extérieur sous un soleil de plomb, les champions en herbe ne se sont pas fait de cadeaux ! C'est finalement Quentin, Nathan et les deux Noah qui ont remporté la victoire. Le tournoi s'est prolongé par une remise de prix et un goûter qui a été partagé avec les supporters. Ils ont promis de se retrouver l'année prochaine afin d'être prêts pour les JO de 2024...

Florent ROY et Michèle GUILLEVIC

“EN-VOLLEY BELLES À LA GRANDE MOTTE”

Encore un été bien rempli sur le terrain de La Grande Motte ! Un temps particulièrement ensoleillé et des journées bien chaudes, qui font apprécier encore plus la brise de la plage si proche du terrain, ont réjoui les C.U. fidèles du camping. Les campeurs découvrant le terrain et son environnement architectural fameux néanmoins verdoyant et piétonnier ont été conquis.

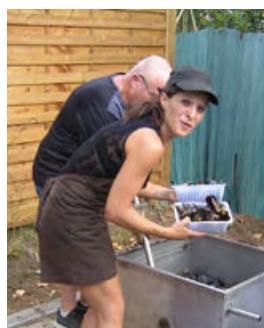
Voilà qui fut propice aux activités conviviales et partagées, qui ont fait la joie des petits et des grands, et des nouveaux adhérents : tournois de ping-pong, concours de pétanque de juillet à fin août (le dernier le 29 août : record battu !), chasses au trésor.

Fait remarquable : le retour du volley-ball à La Grand Motte ! Chaque vendredi pendant tout l'été, rencontres spontanées de tous âges pour des échanges sportifs et des matches enjoués et amicaux !

Et bien entendu les soirées-repas qui ont réuni de nombreux C.U., que ce soit autour de moules frites « maison du camion O'délys d'Émilie », de la sangria « spéciale Hauts-de-France » ou de musiques et danses... sur le terrain de volley-ball !

*Alors, La Grande Motte ?
À découvrir, redécouvrir et encore mieux
à savourer l'an prochain ?*

Philippe AUXERRE





ANIMATIONS À SARZEAU

La pétanque sur le terrain de SARZEAU nous occupe chaque mercredi et dimanche en juillet et août. La forme de concours à la mélée permet un maximum de convivialité et de bien vivre ensemble, dans l'esprit du GCU. Depuis quelques années, un tournoi mixte existe à l'initiative de Patrick Steun et Dom Fichot, ainsi qu'un tournoi exclusivement féminin depuis 2016 à l'initiative de Nanou. Afin de conclure ces moments sympathiques, une chanson a été composée par notre célèbre Georges Burggraf, coutumier des exploits sportifs. Il se joint aux pétanqueurs, chaque mercredi et dimanche, pour entonner cet hymne accompagné à l'accordéon par Denis Leguerinel.

Nanou EVEN



Concours de pétanque au féminin

LA PÉTANQUE À SARZEAU

Paroles de Georges Burggraf sur l'air de : rue des 3 matelots

Refrain 1 :

La pétanque à SARZEAU ... elle est inévitable !
La pétanque à SARZEAU... c'est pas pour les mirots !
La pétanque à SARZEAU...elle est incontournable !
La pétanque à SARZEAU...c'est pas pour les manchots !

Pas de contrôle antidopage...

10h moins le quart c'est le quart c'est le tirage.
Et c'est parti ...pour la journée...en 5 parties, c'est bien réglé.
Je tire, tu pointes... on est trop loin...pas d'importance on a le point !
Je vais tirer... c'est un carreau... « ils sont Fanny » treize à zéro !

Refrain 1

C'est la finale... c'est le moment... de confirmer notre talent.
Tous les CU... sont réunis... pour encourager les amis !
L'ambiance est là... on applaudit ... c'est bien joué : tu as repris !
On a gagné... mais c'était chaud ...et maintenant c'est l'apéro !

Refrain 2

Et quand je joue avec Nono
Qui se prend pour Brigitte Bardot
Avec ses petits biscuits
Elle vous fait péter les carreaux
Elle pointe, elle tire, on crie bravo
Moi je trouve ça très rigolo
On attendra plutôt tantôt
Pour bien vous mettre tous KO



Il est cinq heures, Pornichet s'éveille !

les amis boulistes sont au rendez-vous. Comme tous les jours, des parties acharnées vont commencer après la constitution des équipes à la mélée, dans une ambiance conviviale et festive.

Martine

Refrain 3 : (2 fois)

Au tournoi mixte, de SARZEAU }
On joue avec les filles } BIS
Au tournoi mixte, de SARZEAU }
Des filles qu'ont le sang chaud }

(couplet 3 et refrain 2 = Bibi Stein et Nanou)



TROPHÉE BERNARD ROGER à Saint-Georges- de-Didonne

Initié en 2013 en souvenir de notre ami campeur Bernard Roger disparu sur le camp en juillet 2012, le challenge a réuni cette année 24 doublettes qui se sont affrontées jusqu'à la finale très disputée, remportée 13 à 12 par Dany et son mari Maurice (au centre). Ils ont été rejoints sur la photo par les 4 doublettes vainqueurs des 4 éditions précédentes, tous des habitués de Saint-Georges-de-Didonne.

Pauline et Sylvain, du fait de leur victoire en 2016, avaient organisé ce tournoi, qui a lieu chaque 14 juillet.

Avant la remise des lots et un apéritif convivial, tous les boulistes, auxquels s'étaient joints de nombreux autres campeurs, ont rendu hommage, lors d'une émouvante minute d'applaudissements, à Claude Coudour, autre fidèle de Saint-Georges-de-Didonne et bouliste chevronné, décédé à son domicile au cours de la nuit précédente.

Monique BAQUE



Traditionnel concours de boules
du 14 juillet à St-Georges-de-Didonne



CHALENGE PÉTANQUE ÉDOUARD FÉLIX VIAS AMÉTHYSTE JUILLET 2017

Édouard FÉLIX était un fidèle « pétanqueur » du camping Améthyste de Vias. Un challenge portant son nom était organisé pour la 2^e année consécutive.

84 adhérents (28 triplettes) ont participé à ce « challenge-souvenir ». En fin d'après-midi, un apéritif ouvert à tous ses amis était organisé. Les phases finales ont eu lieu en nocturne, devant un nombreux public.

Les supportrices de Monique, qui jouait contre son mari Gérard, ont donné de la voix, agitant des banderoles pour la motiver et déstabiliser son adversaire de mari. Ce dernier, malgré tout, sortit vainqueur de la demi-finale.

Les vainqueurs de la finale, Gérard BT, Jean-Pierre et Pompom, auront leurs noms gravés sur le challenge.

Un bel hommage rendu à Édouard par ses amis campeurs.

LOUBIÉ Georges



ALLEZ À LAMAGDELEINE

Si vous passez par Lamagdelaine (Lot), ne vous attardez pas sur la réputation d'un terrain que l'on dit peu fréquenté, faites comme nous, arrêtez-vous.

Lamagdelaine, ce sont des commerces contigus au terrain du GCU : une boulangerie-pâtisserie ouverte tous les jours avec ses spécialités, un bar-presse-restaurant qui vous fait une soirée spéciale le vendredi soir, une boucherie-épicerie gérée par des producteurs locaux sans oublier le camion pizza et un petit marché hebdomadaire. Ainsi vous aurez tout le temps pour découvrir le bourg autour de la mairie avec ses petits jardins fleuris ornés de sculptures et tout autour... des vignes ! Vous ne manquerez pas de visiter Laroque-des-Arcs, Vers, Saint-Géry, Saint-Cirq-Lapopie où vous pourrez peut-être déguster sur le marché un étonnant « Pescajoune » ; bien sûr Cahors vous fera déguster ses vins au cours des visites de ses caves et vous surprendra par ses monuments et différentes promenades à thème proposées par l'Office de Tourisme. Toute la durée de notre séjour nous avons toujours dépassé la vingtaine d'installations.

Ah ! J'allais oublier... Bon séjour à Lamagdelaine en 2018.

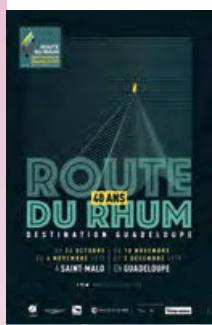
Daniel ROUAULT



Saint-Cirq-Lapopie



Cahors Pont Valentré



DÉPART DE LA ROUTE DU RHUM

Le terrain de Saint-Cast-le-Guildo vous accueille pendant les vacances de Toussaint jusqu'au 4 novembre 2018 ! Idéalement situé : à 45 min de St-Malo (31 km), vous pourrez assister aux derniers préparatifs des bateaux (du 24 octobre au 4 novembre 2018) ; à 26 min (19 km), sur les célèbres falaises du Cap Fréhel, vous serez aux premières loges pour admirer le début de la course et le passage de la bouée à proximité de la côte.

Yvonne LEBRETON, CT 35



Une première sur nos terrains !

Depuis quelques années nous voyons dans certaines villes des arbres dont les troncs sont habillés par des bandes de couleur tricotées.

Cet été vous pourrez découvrir le travail de quelques adhérents et amis sur le terrain de SAINT-CAST-LE-GUILDO. Les tricots seront mis en place au mois de juin et resteront jusqu'à la fermeture du terrain le 4 novembre, jour du départ de la course du RHUM.

Alain CHARTIER, DT de ST-CAST



CAMPING GCU DU RIS

Le camping du Ris à Douarnenez a un environnement préservé, authentique. Il n'y a pas de bétonnage. La vue est imprenable à partir des terrasses en surplomb de la plage du Ris. Il y a un accès direct à la plage. Les bâtiments sont impeccables et les emplacements XL. C'est un petit terrain de 49 emplacements où l'on trouve une convivialité très agréable. Le sentier côtier d'accès aux ports est magnifique. Il se trouve de plus à proximité de la presqu'île de Crozon. Il y a de nombreuses animations et des approvisionnements possibles en produits de la mer. Je change souvent de terrain, j'y suis venu en 1982 : depuis le site n'a pratiquement pas changé.

Daniel CHRISTORY



Douarnenez



« CHÂTILLON-EN-DIOIS »

*La bibliothèque « C'est chouette » sans la tablette.
La culture en plein air avec.*

– J'aime lire... qui a toujours la cote des petits (littérature jeunesse) – La BD est appréciée à plus d'un titre – Les romans ont la faveur des grands... adultes ! La bibliothèque est riche, et bien fournie ; et ces enfants ont attiré toute mon attention. La culture musicale n'est pas exclue au GCU. En témoignent ces « incroyables talents », qui démontrent leur persévérance, avec des répétitions soutenues avant leur prestation, leur animation en soirée.

Gérard DOLLET



TERRAIN DE VIAS KABYLIE, un soir de début juillet à 20 heures...

Nathanaël et Fleur reviennent du bloc en courant. « Grand-père, y a une grosse bête sur l'escalier ». Je pense à un lucane rhinocéros que l'on voit souvent par ici. Mais non, c'est un splendide spécimen de hanneton des pins qui est venu se reposer. Nous le prenons dans la main, il se promène sur nos bras et nous parle dans son langage : « fffrrriii, fffrrriii fffrrriii ». À la forme des antennes, on peut dire que c'est un mâle. Il reste sur nous un instant, puis, après s'être préparé, repart d'un vol puissant vers sa destinée. Nous souhaitons, à cet insecte rare, une nombreuse descendance.



Christian BLOCK

ÉTÉ 2017 AU CAMPING DE SAINT-SATURNIN-LÈS-APT

Cet été, Saint-Sat a rempli toutes ses promesses pour les habitués de ce camping familial et très attachant. On se connaît presque tous, ce qui permet, grâce à la disponibilité des bonnes volontés, l'organisation de diverses activités.

Les classiques tournois de pétanque, tout d'abord, qui ont toujours autant de succès, avec les apéros qui les clôturent.

Des sorties régulières ont été également proposées aux cyclistes qui, avec beaucoup de courage, ont appris à défier le Mont Ventoux. Des séances de yoga et d'aquagym ont aussi eu beaucoup de succès auprès des campeurs.

Une tradition bien respectée, l'auberge espagnole après les assemblées des campeurs sur le terrain de volley. On y découvre des talents musicaux, artistiques ou humoristiques qui s'expriment dans une ambiance de partage et de convivialité. Félicitations à Théo qui a su donner cet été beaucoup d'émotion avec des interprétations inoubliables.

Enfin, une nouveauté cette année : un défilé de mode façon « fashion week » a été organisé pour les plus jeunes, les adolescents et les adultes. Tous les participants à cette activité assez originale ont fait preuve de beaucoup de sérieux et d'une qualité artistique très appréciée. Nous ne pouvons que saluer cette belle initiative et féliciter toutes les organisatrices et les « modèles » qui ont joué le jeu jusqu'au bout. Nous étions nombreux à être venus apprécier les différents « talents » mais aussi la qualité et la variété des boissons et autres beignets proposés à l'apéro de clôture de cette activité qui a mobilisé la moitié des campeurs pendant toute la semaine (répétitions de la chorégraphie, choix des tenues, la mise en scène).

Nous sommes tous repartis de Saint-Sat pleins de souvenirs et de belles photos, avec la promesse de nous retrouver l'été prochain !

Ce terrain vaut vraiment le détour pendant l'été, avec la diversité de ses différentes animations de ces dernières années. Vive les vacances au GCU !

Firmin MACKPAYEN





LE CAMPING DU PASSOUS À COUTAINVILLE...

Comment décrire Coutainville, ou plutôt... Agon-Coutainville, petite station balnéaire du sud de la Manche ?

Le camping du GCU se situe près de la superbe Pointe d'Agon, lieu remarquable pour observer le littoral, le Havre de Regnéville et les marées du Cotentin. Du camping, on peut y accéder à vélo mais aussi à pied par les chemins nichés dans les dunes. Les randonneurs ont le plaisir de découvrir cet endroit un peu sauvage, aux couleurs changeantes au gré du vent, du ciel et de la mer. Les activités nautiques permettent aux petits comme aux grands de ressentir les bienfaits de l'air iodé. On y pratique le char à voile, le catamaran, le paddle en raison de la proximité immédiate du Centre Nautique de Coutainville (partenariat avec le GCU)... Et si vous êtes tenté par la « marche aquatique côtière » (ou longe-côte), vous pouvez trouver de nombreux adeptes sur le camping puisqu'un stage d'une semaine est proposé, dans le cadre des activités du GCU, animé par une animatrice diplômée et un encadrant. Cette animation connaît un vif succès depuis 2 ans.

Enfin, celles et ceux qui préfèrent goûter aux produits de la mer peuvent y déguster les huîtres de Blainville ou les moules de bouchots que l'on découvre à marée descendante. À marée basse le site est rocallieux, propice à la « pêche à la palourde ». Munis d'un panier et d'un crochet spécial, les pêcheurs s'adonnent à leur penchant favori. Pas besoin d'aller bien loin puisque l'accès à la plage se situe en haut du camping ! Après ces activités contemplatives et sportives, pourquoi ne pas se rendre à Coutances, ville célèbre pour son festival « Jazz sous les Pommiers », 3^e festival de jazz en France après ceux de Marciac et d'Antibes. Chaque année cette manifestation se déroule aux alentours du jeudi de l'Ascension. La prochaine édition aura lieu du 5 au 12 mai 2018. La particularité de ce festival est d'être largement ouvert aux artistes amateurs et spectacles de rue.

Muni de ces nombreux atouts, le camping du Passous à Coutainville a de quoi charmer de nombreux campeurs !!!

Nathalie ROYE



LE COMMERCE DE SARZEAU : LE FURIBARD

Depuis des années il existait sur le camping de SARZEAU une épicerie un peu vieillotte. Guillaume, charpentier de métier, et son jumeau Vincent, qui a travaillé dans le tourisme, décident de prendre le local et acceptent le bail. Une première année pour prendre leurs marques et c'est parti. Le GCU remplace les baies vitrées et remet en état murs et plafonds.

Les deux compères travaillent d'arrache-pied avec beaucoup de goût pour moderniser l'intérieur, en diminuent la partie alimentation, réorganisent la cuisine, installent un bar et surtout une estrade pour pouvoir recevoir des groupes de musique ou des adhérents GCU qui aiment partager leur passion. L'extérieur se voit revêtir d'une terrasse et d'une tonnelle, voilà que le tout est opérationnel pour accueillir les premiers clients.

Le matin on trouve pains frais et viennoiseries, petits-déjeuners, journaux, revues, le midi grand choix de pizza, restauration sur place ou à emporter, certains jours de la semaine soirée à thème. La convivialité se greffe par la gentillesse de ces garçons qui n'hésitent pas à mettre à disposition des instruments de musique, la télévision et la borne wifi du GCU tout à côté : un bar pas comme les autres, où vous faites des activités sans obligation de consommer (on ne voit pas cela partout). Adhérents de notre association, ils occupent un emplacement et participent aux assemblées de camp. Guillaume et Vincent campent depuis leur enfance avec leurs parents, sans oublier leur grand-père avec qui ils faisaient du bateau, d'où le nom le FURIBARD. Rendez-vous pour la saison 2018 est pris et en attendant vous pouvez les rencontrer à TIGNE, où ils tiennent une restauration rapide.

Alain CHARTIER





Réfection des sanitaires à La Croix-Valmer



Des administrateurs qui bricolent



Piscine à Tourrettes

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil d'administration soumet au vote de l'Assemblée générale 2018, qui se tiendra à Lacanau le mercredi 22 août 2018, la mise à jour suivante :

TEXTE VOTÉ EN 2016

Article 2 – MEMBRES ADHÉRENTS (article 6-1 des statuts)

Les critères et conditions à respecter pour être admis en qualité d'adhérent du GCU sont les suivants :

- être une personne physique ;
- être majeur ;
- payer une cotisation annuelle ;
- partager les valeurs fondatrices : humaines, laïques, solidaires et conviviales ;
- accepter notre conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative ;
- adhérer sans restriction aux statuts, au règlement intérieur et aux consignes de fonctionnement ;
- maîtriser la langue française, afin de pouvoir s'insérer et assurer le service de jour ;
- souhaiter s'investir d'une façon particulière dans la réalisation des activités du GCU.

Article 3 – EXCLUSION (article 8 des statuts)

L'exclusion d'un membre de l'association est prononcée par le conseil d'administration pour un motif grave tel que, notamment, une infraction aux statuts ou au règlement intérieur. L'intéressé aura été préalablement invité à présenter ses explications devant le conseil d'administration. Il devra le faire seul. Le membre exclu peut faire appel par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au président dans les trente jours de la notification de la décision d'exclusion. Cet appel n'est pas suspensif de la décision d'exclusion.

La perte de la qualité de membre de l'association, pour quelque cause que ce soit, ne permet aucune revendication sur le patrimoine de l'association, et notamment aucun remboursement de cotisation.

Article 5 – CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

Chaque antenne vote pour un candidat qui prendra le titre de « correspondant territorial ». Ce candidat, une fois élu, devra signer une lettre d'engagement vis-à-vis du GCU. Il en aura pris connaissance préalablement à son élection. Cette signature lui permettra d'obtenir le titre de délégué officiel.

Les correspondants territoriaux sont réunis en assemblée des correspondants territoriaux à l'initiative du conseil d'administration.

Article 6 – DÉLÉGUÉS DE TERRAINS

Le conseil d'administration désigne, parmi les membres adhérents de l'association, un délégué pour un ou plusieurs terrains chargé, sur délégation et en lien avec le conseil d'administration, notamment :

- de la surveillance et de l'entretien des installations et de toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement des terrains ;
- du contrôle des travaux ;
- de la préparation des terrains, avant chaque saison de camping, et, après leur fermeture, de la vérification et de l'exploitation des documents des terrains ;
- de la prospection des terrains à louer ou à acquérir.

Les délégués de terrains sont réunis en assemblée des délégués de terrains à l'initiative du conseil d'administration.

Article 7 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (article 9 des statuts)

7.1 Modalités d'élection des douze administrateurs, membres adhérents

Le conseil d'administration de l'association est composé de 18 membres dont douze élus directement parmi les membres adhérents de l'association réunis en assemblée générale ordinaire.

Les candidats à un poste d'administrateur élu par l'assemblée générale devront obligatoirement répondre à une invitation pour une journée d'information au secrétariat du GCU à Paris préalablement à l'élection ; une fois élus, une formation pourra leur être proposée.

MOFIFICATION SOUMISE AU VOTE AG 2018

Article 2 – MEMBRES ADHÉRENTS (article 6-1 des statuts)

2.1 Critères et conditions pour être admis en qualité d'adhérent :

- être une personne physique ;
- être majeur ;
- payer une cotisation annuelle ;
- partager les valeurs fondatrices : humaines, laïques, solidaires et conviviales ;
- accepter notre conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative ;
- adhérer sans restriction aux statuts, au règlement intérieur et aux consignes de fonctionnement ;
- maîtriser la langue française, afin de pouvoir s'insérer et assurer le service de jour ;
- souhaiter s'investir d'une façon particulière dans la réalisation des activités du GCU.

2.2 Cotisations annuelles (article 7 des statuts) :

À l'exception d'une décision prise par le conseil d'administration ou le bureau, la cotisation ne peut être remboursée.

Article 3 – EXCLUSION (article 8 des statuts)

L'exclusion d'un membre de l'association est prononcée par le conseil d'administration pour un motif grave tel que, notamment, une infraction aux statuts, au règlement intérieur ou aux consignes de fonctionnement.

L'intéressé aura été préalablement invité à présenter ses explications devant le conseil d'administration. Il devra le faire seul. Le membre exclu peut faire appel par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au président dans les trente jours de la notification de la décision d'exclusion. Cet appel n'est pas suspensif de la décision d'exclusion.

La perte de la qualité de membre de l'association, pour quelque cause que ce soit, ne permet aucune revendication sur le patrimoine de l'association, et notamment aucun remboursement de cotisation.

Article 5 – CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

Chaque antenne vote pour un candidat qui prendra le titre de « correspondant territorial ». Ce candidat, une fois élu, devra signer une lettre d'engagement vis-à-vis du GCU. Cette signature lui permettra d'obtenir le titre de délégué officiel.

Il est chargé de mener à bien les missions de son antenne.

Les correspondants territoriaux sont réunis en assemblée des correspondants territoriaux à l'initiative du conseil d'administration.

Article 6 – DÉLÉGUÉS DE TERRAINS

Le conseil d'administration désigne, parmi les membres adhérents de l'association, un délégué pour un ou plusieurs terrains chargé, sur délégation et en lien avec le conseil d'administration, notamment :

- de la surveillance et de l'entretien des installations et de toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement des terrains ;
- du contrôle des travaux ;
- de la préparation des terrains, avant chaque saison de camping, et, après leur fermeture, de la vérification et de l'exploitation des documents des terrains ;
- de la prospection des terrains à louer ou à acquérir.

Les délégués de terrains sont réunis en assemblée des délégués de terrains à l'initiative du conseil d'administration.

Ce DT, une fois désigné, devra signer une lettre d'engagement vis-à-vis du GCU. Cette signature lui permettra d'obtenir le titre de délégué officiel.

Sur décision du conseil d'administration, une délégation de terrain peut être retirée.

Article 7 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (article 9 des statuts)

Le conseil d'administration de l'association est composé de 18 membres dont douze élus directement parmi les membres adhérents de l'association réunis en assemblée générale ordinaire. Les candidats à un poste d'administrateur élu par l'assemblée générale devront obligatoirement répondre à une invitation pour une journée d'information au secrétariat du GCU à Paris préalablement à l'élection ; une fois élus, une formation pourra leur être proposée.

7.1 Modalités d'élection des trois administrateurs, correspondants territoriaux

Tous les deux ans, l'assemblée des correspondants territoriaux procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

7.2 Modalités d'élection des trois administrateurs, correspondants territoriaux
Tous les deux ans, l'assemblée des correspondants territoriaux procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

7.3 Modalités d'élection des trois administrateurs, délégués de terrains

Tous les deux ans, l'assemblée des délégués de terrains procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

7.4 Dispositions communes aux élections des administrateurs

Chaque candidat aux fonctions d'administrateur, devra envoyer sa candidature au président, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse du siège social, au plus tard 90 jours avant la date du vote.

Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit.

En cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, c'est le ou les plus jeunes qui sont élus. Les fonctions de membre du conseil d'administration cessent au terme de leur mandat ainsi que par la démission, la perte de la qualité au titre de laquelle la désignation est intervenue, la révocation, l'atteinte de la limite d'âge et la dissolution de l'association.

En cas de vacance (par défaut de candidature ou pour toute autre cause) d'un poste d'administrateur, il sera procédé à son élection à la plus proche assemblée. Le mandat du membre nouveau prendra fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat vacant.

Toutefois, si le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum statutaire, le conseil d'administration pourra coopter un membre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée.

7.5 Période transitoire

Texte abrogé.

Article 16 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations peuvent être communiquées :

- par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou
- par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoie d'une lettre simple envoyée aux adhérents.

Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.
- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU.

Les pouvoirs en blanc :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ;
- sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;
- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs.

Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

Article 21 – CONFLITS

Les conflits nés entre membres, ou entre membres et le GCU, sont soumis au conseil d'administration qui, après instruction par un organe ad hoc et après avoir entendu les intéressés, peut prononcer une mesure à l'encontre de l'un et/ou l'autre de ceux-ci telle que :

- le rappel aux dispositions intérieures, règlements et consignes du Groupement,
- l'interdiction de séjourner sur un terrain pour une ou plusieurs saisons,
- l'exclusion temporaire ou définitive du GCU,
- ou toute autre mesure à son appréciation.

L'intéressé peut faire appel par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au président dans les trente jours de la notification de la décision prise à son encontre. Il devra se défendre lui-même. Cet appel n'est pas suspensif de la décision du conseil d'administration.

Assemblée générale ordinaire de Vias
23 août 2016

7.2 Modalités d'élection des trois administrateurs, délégués de terrains

Tous les deux ans, l'assemblée des délégués de terrains procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

7.3 Modalités d'élection des douze administrateurs, membres adhérents

Chaque candidat aux fonctions d'administrateur, devra envoyer sa candidature au président, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse du siège social, au plus tard 90 jours avant la date du vote.

Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit.

En cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, c'est le ou les plus jeunes qui sont élus. Les fonctions de membre du conseil d'administration cessent au terme de leur mandat ainsi que par la démission, la perte de la qualité au titre de laquelle la désignation est intervenue, la révocation, l'atteinte de la limite d'âge et la dissolution de l'association.

En cas de vacance (par défaut de candidature ou pour toute autre cause) d'un poste d'administrateur, il sera procédé à son élection à la plus proche assemblée. Le mandat du membre nouveau prendra fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat vacant.

Toutefois, si le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum statutaire, le conseil d'administration pourra coopter un membre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée.

Article 16 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations peuvent être communiquées :

- par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou
- par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoie d'une lettre simple envoyée aux adhérents.

Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.
- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU.

Les pouvoirs en blanc :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ;
- sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;
- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs.

Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et de la carte d'adhérent GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de la carte d'adhérent une vérification pourra être effectuée.

Article 21 – CONFLITS

Les conflits nés entre membres, ou entre membres et le GCU, sont soumis au conseil d'administration qui, après instruction par un organe ad hoc et après avoir entendu les intéressés, peut prononcer une mesure à l'encontre de l'un et/ou l'autre de ceux-ci telle que :

- le rappel aux statuts, au règlement intérieur et aux consignes de fonctionnement du GCU ;
- l'interdiction de séjourner sur un terrain pour une ou plusieurs saisons ;
- l'exclusion temporaire ou définitive du GCU ;
- ou toute autre mesure à son appréciation.

L'intéressé peut faire appel par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au président dans les trente jours de la notification de la décision prise à son encontre. Il devra se défendre lui-même. Cet appel n'est pas suspensif de la décision du conseil d'administration.

Assemblée générale ordinaire de Lacanau
22 août 2018

Tous les autres articles sont sans changement.

Le texte intégral du règlement intérieur est en téléchargement sur notre site : www.gcu.asso.fr.



Vous, Mesdames et Messieurs les trésoriers qui vous êtes investis les années précédentes, nous vous remercions de ces semaines de travail que vous avez faites pour le GCU. Sans trésoriers ni responsables, nous ne fonctionnerions pas. Nous espérons que vous renouvellerez cette expérience et que d'autres campeurs, qui ne l'ont encore jamais fait, vous rejoindront ! Nous comptons alors sur vous, les « anciens trésoriers », pour les accompagner dans leur apprentissage.

Cependant, pour tous, débutants comme « anciens », nous vous rappelons qu'un « Mémento du trésorier » est disponible dans chaque Trésorerie de nos terrains, et en particulier sur le logiciel de trésorerie lui-même. N'hésitez pas à l'utiliser ! Pour vous informer des différentes opérations possibles, mais aussi pour répondre à la plupart des questions auxquelles vous serez confrontés en tant que trésorier. Ce n'est pas « parce que je fais la trésorerie depuis de nombreuses années que je connais parfaitement l'usage actuel du logiciel » qui, lui, évolue chaque année (un peu, certes) pour suivre nos règlements et répondre à plusieurs de vos demandes issues de vos retours d'expérience !

Bien sûr, ce logiciel, développé pour le GCU, n'est pas parfait. Mais bien utilisé, il se révèle finalement assez fonctionnel. De plus, un bon usage permet de tenir une comptabilité claire qui facilite (grandement) le travail de

traitement du secrétariat lors du retour au siège des enveloppes de fin de période. Aujourd'hui, nous souhaitons en particulier vous rappeler quelques points qui, de manière récurrente, semblent être méconnus de la plupart d'entre vous.

Règle des 21 jours : second service et paiement intermédiaire

Il n'est pas nécessaire de solder un séjour et d'en créer un nouveau (et oui, certains trésoriers pratiquent cette manipulation qui fausse du coup la réelle date d'arrivée...)

On peut saisir jusqu'à 4 dates de service en passant par « Menu », item « Encaissements intermédiaire et/ou second service ».

Les campeurs peuvent anticiper le paiement intermédiaire ou la saisie d'une date de service ; le logiciel est paramétré pour pouvoir le faire 5 jours avant cette échéance, c'est-à-dire dès le 17^e jour. Par contre, en cas de paiement intermédiaire anticipé, le séjour est bloqué (pas de changement possible de l'occupation) jusqu'à l'échéance de la règle des 21 jours (22^e jour). Remarque : ce paiement intermédiaire n'est pas possible pour les locatifs car tout est censé avoir été payé par avance au siège.

Gestion des locatifs :

Il est possible et nécessaire de saisir un occupant supplémentaire qui n'aurait pas réglé son séjour au siège (taxe de séjour et invités). Pour cela, il faut passer par la fenêtre de modification de l'occupation : bouton « Modifie occupant... » dans la fenêtre « Saisie ou modification de

l'occupation des emplacements ».

Rappel : un non-adhérent est alors facturé au « tarif invité » (identique aux places camping). Il n'entre pas dans le forfait de facturation du locatif ; il faut le saisir comme invité.

Séjour exceptionnel :

Dans « Menu » – item « Séjour exceptionnel », vous pouvez saisir un séjour d'une nuit pour des non-adhérents, exceptionnellement hébergés sur le terrain. On pourra alors aussi leur éditer des factures.

Permutation de l'adhérent principal d'un emplacement :

Comme nos règlements le permettent, on peut permutez comme titulaire de l'emplacement un A1 avec un A2 (de la même famille !), et vice et versa. Pour cela, dans « Menu » – item « Saisie ou modification d'un emplacement », il suffit de modifier la zone de saisie « Carte N° » et de mettre A2 à la place de A1 ou vice versa.

Cependant, le logiciel pose une restriction : cette permutation n'est réalisable que si les deux adhérents sont arrivés le même jour et que les deux sont encore présents sur le terrain. Dans le cas contraire, pour permutez, il faut d'abord solder le séjour, puis en créer un nouveau.

En cas de difficulté d'utilisation du logiciel, et après avoir consulté le mémento, vous pouvez toujours contacter le secrétariat qui saura vous renseigner.



14 MURIAUX, L'ETE PRES DE CHEZ VOUS

Au camping. Des vacances en autogestion !

Béatrice Simon

Nous espérons notre série d'été en vous proposant tous les vendredis les petites histoires de camping du pays de Morlaix.

Aujourd'hui, un camping en autogestion : le nettoyage des sanitaires en passant par l'accueil des nouvelles arrivées, les adhérents du Groupeement des campings associatifs gèrent eux-mêmes leur vie au camping.

Comme à celui des Sables-Blancs, à Locquirec.



Le camping GCU, pour le deuxième Natafia (du drame) et ses deux enfants Quatre et Sylvie, « on va pas pas se quitter », dans la quatrième ! »

Locquirec, sur des Sables-Blancs, à quelques minutes de la plage de sable fin, le camping pas tout à fait comme les autres avec son accès à la mer, mais surtout un truc : l'autogestion. Natafia sur un des 15 terrains de Greenovac, un des deux aménagements (GCA) des campings associatifs, gérés par les adhérents, des personnes à l'origine, et toujours écharvées par membres de l'Éducation nationale. Dans le débarquement, le GCU y offre

des services, et le fonctionnement, qui est structuré mais pas nécessaire. C'est sous la responsabilité d'un bénévole de l'association, Elie, que sont les campings, ou GCA (Greenovac Camping Association), et les terrains.

C'est leur caractère, le tout fait par eux, qui attire les personnes en position fonctionnelle, il faut qu'il y ait des règles, mais pas trop strictes, explique Gérard Le Gall. Les adhérents signent une charte d'accrépitation des valeurs de solidarité, de trans-

parence et de responsabilité, et chaque année, les campings doivent faire un conseil. Se portent volontaires un bénévole et un représentant de l'association, qui devient alors membre associé. Certains sont opposés à cette évolution, ils préfèrent garder le statut de bénévole. Mais je pense que cela va permettre de renforcer ça », souligne Gérard. Le GCU a été créé en 1996, l'occupation à Locquirec, où une vingtaine de personnes sont actuellement accueillies. En 2011, l'association a été créée. C'est l'anniversaire de l'association, mais pas le seul, puisque le GCU existe depuis 1987. Elie le voit comme les campings, ou GCA (Greenovac Camping Association), et les terrains.

C'est leur caractère, le tout fait par eux, qui attire les personnes en position fonctionnelle, il faut qu'il y ait des règles, mais pas trop strictes, explique Gérard Le Gall. Les adhérents signent une charte d'accrépitation des valeurs de solidarité, de trans-

ZOOM SUR une Association

Le camping GCU fête ses 70 ans...



... Et l'association GCU ses 80 ans. Face à la plage de Pen-Guen, est implanté le camping GCU (Groupeement des Campers Universitaires). Alain Chartier est l'actuel délégué du camp. En 2000, il a succédé à Maurice Coupé, renommé sur notre commune pour ses talents littéraires...

Le GCU, c'est quoi ?

« Le GCU est une association

non lucrative régie par le loi 1901,

créé en 1937 par quelques militants de la MAIF (Mutuelle d'Assistance des Institutions de France), désireux de

porter ensemble les joies du camping, et qui depuis 12 ans est géré

par un comité de gestion, le conseil d'administration. Il a 80 ans, et 700 adhérents, 120 sites de

camping, dont 100 en Bretagne, et appelle Nowtchik. De grands emprun-

tements, je m'en souviens, et des adhérents, mais aussi des amis, des

parents, des petits enfants, des petits

petits, des petits petits enfants, des petits

petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants, des petits

petits petits petits petits petits enfants,



NAISSANCE

FINISTÈRE

Sébastien et Delphine Briand ont la joie de faire part aux amis de Sanguinet de la naissance de leur fils Adrien, né le 2 mars 2018. Annaëlle et Aaron sont très impatients de présenter leur petit frère. Vivement cet été !

MARIAGE

BOUCHES-DU-RHÔNE

La vie est faite de peines et de joies : Liliane Lacroix a le plaisir de vous faire part du mariage de sa fille Maud avec Arnaud Bouguennec le 7 avril 2018, le GCU a de ce fait un nouvel adhérent.

DÉCÈS

MANCHE

Elle aimait rire, jouer, s'amuser, danser... Raymonde Watrin ne rejoindra plus le terrain GCU de Bormes-les-Mimosas qu'elle fréquentait depuis près de 30 années pour retrouver les copains et participer aux activités qu'elle appréciait. Ses amis ont la tristesse de vous faire part de son décès survenu en décembre dernier.

GARD

L'Antenne Départementale du Gard annonce avec tristesse le décès de Jeanine Bourillon. Elle a suivi de près Jacques son époux. Militants très attachés au GCU, Délégués de terrain de Saumane, ils ont œuvré, pour le bien-être des campeurs, à l'entretien de ce joli terrain cévenol. Les habitués de Pont-du-Fossé auront une pensée pour eux. Nous adressons nos sincères condoléances à leur fille Valérie et à sa famille.

PETITES ANNONCES

AUVENT

Dépt. 06. Vds autv neuf Océan, taille C (7,35 à 7,70 m), jamais monté erreur de taille. Prix : valeur 629 €, vendu 500 €. Contact : 06 52 79 19 80.

LOCATION

Ste-Anne Guadeloupe. Loue T3 neuf, tt équipée, piscine, 200 m plage. Tél. : 0590 883 465 ap. 13h.

Mme DAMOUR Annie

Le 1^{er} mars 2018

adhérente n° 034738A

à Monsieur ou Madame le ou la Responsable du service "petites annonces" de la revue Plein Air et Culture

Monsieur ou Madame ,

Grâce à vous, j'ai enfin vendu ma caravane. En effet, vous avez bien voulu faire paraître dans le dépliant "Plein Air et Culture", pour la 4^e fois, mon annonce. Et, cette fois-ci, cela a réussi . Je suis contente d'avoir résolu ce problème. Je suis satisfaite de l'avoir vendue à des c.u., tout à fait c.u. d'esprit et de comportement. Ainsi, ma caravane va pouvoir retrouver les campings GCU et elle va aussi continuer à être bien entretenue, bien "bichonnée". Voilà pourquoi je tenais à vous informer et à vous remercier .

Avec mes sentiments bien cordiaux ,
bien c.u.
Encore merci

AD



Où se trouve
ce terrain ?



Georges Ferber



Solution
à la question
du PA 298



Il s'agit de:
La Tranche et Plouhinec

photos
insolites



Christian Brock

Quel est donc le nom de
ce petit lézard qui prend refuge
sous les rebords des sièges
de wc au camp de Giens à
l'automne 2017 ?

le coin de
l'humour



*Un bel été à tous et
faites de belles photos !*

MOP-là ! Et que ça brille !

Bonjour ! Nous sommes les nouveaux produits de nettoyage !

La veille de leur service de jour, les C.U. voient le responsable de terrain qui leur passe les consignes.



Le lendemain matin, les personnes de jour s'appliquent à suivre la procédure qui est somme toute assez simple : on rince le pulvérisateur, on y met une dose de Desobact, de l'eau froide, on attend une minute et on agite.*

Pour les éviers, lavabos, WC, parois des douches et les poubelles, on pulvérise et on nettoie avec les éponges ou les chiffonnettes. On laisse agir 15 min et on rince.



Pour les sols et les douches, on balaie à sec, on pulvérise la solution ou l'applique avec un balai à franges, joliment appelé MOP, et on frotte avec un balai brosse. Après 15 min, on rince avec un MOP mouillé, et on racle l'excès d'eau.

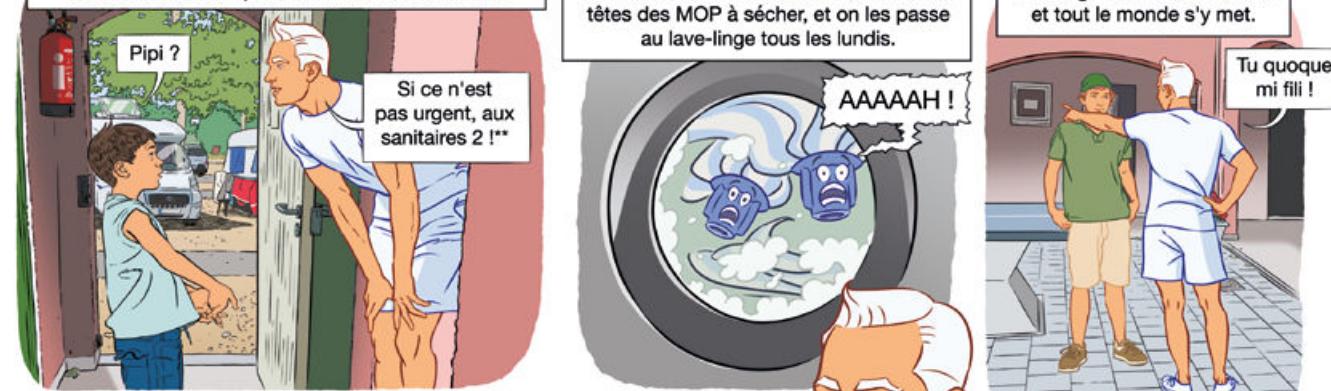
Les éponges, seaux et manches des MOP sont de différentes couleurs : roses pour les douches et lavabos, bleus pour les WC, verts pour les éviers et autres locaux. Mieux vaut ne pas se mélanger les éponges !



Une fois les locaux nettoyés, on laisse sécher avant d'autoriser les campeurs à utiliser les sanitaires.

On fait tomber la pression du pulvérisateur, on rince les seaux et les MOP, on met les têtes des MOP à sécher, et on les passe au lave-linge tous les lundis.

Si le terrain est peu fréquenté, on s'organise collectivement et tout le monde s'y met.



Merci à tous !

*En seau, mettre une dose de Desobact, compléter avec 6 litres d'eau froide, attendre une minute et mélanger.

**S'il n'y a qu'un sanitaire et que le campeur est pressé, on peut lui demander d'ôter ses chaussures.